

ADNOV

AV Formation



# FORMATIONS

## 2024

Découvrez nos  
**sensibilisations et formations**  
pour les notaires et leurs  
collaborateurs



PROTECTION DES DONNÉES



RELATION CLIENT



CYBERSÉCURITÉ



STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE



PILOTAGE DE L'OFFICE



IMMOBILIER Négociation, Expertise & Droit

Qualiopi  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

DES NOTAIRES

FORMATION CONTINUE



■ HABILITATION 2024

# IÉDITO 2024

ADNOV Formation se place au service de l'innovation avec pour objectif principal de faciliter et sécuriser le développement des activités notariales en œuvrant pour les faire évoluer chaque jour.

ADNOV Formation, c'est une offre de sensibilisation et de formation destinée à tous les professionnels du notariat.

**Bon à savoir : les sensibilisations et formations entrent dans le cadre de la formation continue obligatoire des notaires.**

Notre ambition est de vous proposer...

- » **Des thèmes-clés, à valeur ajoutée** : Nos formations ou sensibilisations abordent des sujets au cœur des évolutions de votre métier et importants pour le développement de vos activités.
- » **Des formations qui s'adressent à tous** : Premiers pas, fondamentaux ou avancés... vous trouverez dans nos thématiques, des formations en fonction de votre niveau d'expertise.
- » **Des professionnels de terrain pour un bénéfice opérationnel immédiat** : Nos sessions sont dispensées par des spécialistes et des experts du notariat. En véritables professionnels de terrain, ils vous offrent des réponses concrètes et centrées sur l'étude de cas concrets, pour vous permettre d'être rapidement opérationnels.
- » **De l'interactivité** : Profitez d'un cadre d'apprentissage idéal en petits groupes permettant de privilégier les échanges avec votre formateur. L'opportunité de partager les bonnes pratiques et d'obtenir des réponses concrètes à vos problématiques du quotidien.
- » **Des formations en permanence réactualisées** : En prise directe avec l'actualité législative et réglementaire, nos formations sont constamment réactualisées pour maintenir à niveau vos compétences juridiques, déontologiques et techniques.
- » **Une approche pédagogique alternant théorie et pratique** : Des cas pratiques vous sont systématiquement proposés en parallèle de la théorie. Une méthode efficace pour consolider vos connaissances et appliquer de manière concrète les concepts présentés.

Président de Chambre, d'un groupement ou animateur en région, vous souhaitez proposer une ou plusieurs sessions dans votre secteur ? Adressez votre demande par mail à [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr). Nous prendrons contact avec vous.

## Un parcours préparatoire à l'obtention d'une reconnaissance interprofessionnelle et européenne en immobilier

Plusieurs formations ont été regroupées afin de vous proposer un cycle complet à l'évaluation immobilière. Il est adapté pour les experts qui souhaitent obtenir une **certification** dans leur domaine à savoir une reconnaissance TEGoVA.

Deux certificats vous sont proposés :



**(Tegova Residential Valuer)**  
spécialisées dans les biens d'habitation



**(Recognised European Valuer)** pour les experts qualifiés sur toutes typologies d'actifs

Vous identifierez les formations indispensables à l'une ou l'autre des reconnaissances par les mentions spécifiques figurant au haut du programme :



**J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES**



Les prérequis en termes de formation pour les reconnaissances TRV et REV sont les suivants :



Enfin, experts TEGoVA, vous êtes concernés par l'obligation de formation annuelle soit 20 heures. Le maintien et le renouvellement de votre certificat est conditionné par la justification de ces heures.

Nous avons donc sélectionné pour vous des sujets que vous retrouverez dans le catalogue grâce à la mention figurant en haut du programme :



**JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



# AV SOMMAIRE



## PROTECTION DES DONNÉES

**SENSIBILISATION** CONFORM'Sensib : sensibilisation des collaborateurs du notariat à la protection des données

7

01



## CYBERSÉCURITÉ

**SENSIBILISATION** COMPTA'Sensib : Sécuriser les données financières, confidentielles et sensibles de l'office

9

**SENSIBILISATION** CYBER'Sensib : Protéger et sécuriser les données de mon office

10

**SENSIBILISATION** PACK'Sensib : Se préserver des attaques informatiques et sécuriser les données de mon office  
Les clés de la cybersécurité

11

12

02



## PILOTAGE DE L'OFFICE

Notaire, manager du quotidien

1. Recrutement et accueil
2. Contrat de travail
3. Cycle de vie du contrat
4. Management des collaborateurs

14

03



## RELATION CLIENT

Le fichier client : outil de développement

Découvrir les besoins de son client et élargir son réseau

Analyse du langage corporel : 1. Négociation et relation client

Analyse du langage corporel : 2. Gestion des émotions client

17

18

19

20

04



## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE

Animer votre communication sur les réseaux sociaux

Community management sur les réseaux sociaux

Communication sur les réseaux sociaux pour les négociateurs immobiliers en office

Instagram pour les notaires

Recrutement et réseaux sociaux : les outils indispensables pour les notaires

22

23

24

25

26

05

## NÉGOCIATION

Créer un service de négociation immobilière	29
Pratiquer la négociation immobilière au sein de l'office notarial	30
Dynamiser le service négociation de l'office	31
Immo-interactif® : vendre un bien immobilier par appel d'offres sur Internet	32

## EXPERTISE

Évaluation immobilière pour les négociateurs	33
----------------------------------------------	----



### J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES

**Formation initiale pour les professionnels de l'immobilier désirant devenir expert en évaluation immobilière en vue ou non d'une reconnaissance TEGOVA**



Évaluation des biens d'habitation - Débutant	35
Évaluation des biens d'habitation - Perfectionnement	37
La méthode du Cash-Flow	39
Évaluation du foncier : charge foncière et compte à rebours	41
Évaluation des locaux commerciaux et tertiaires - Débutant	43
Évaluation des locaux commerciaux et tertiaires - Perfectionnement	45



### JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES

**Formation continue pour les experts TEGoVA ou tout autre professionnel de l'immobilier**



Initiation à l'urbanisme : comprendre les documents indispensables au négociateur et expert en immobilier	47
Baux à long terme de droit réel : bail emphytéotique et à construction	49
Évaluation des biens ruraux et péri-urbains	50
Évaluation globale du patrimoine des collectivités locales	51
Principes d'évaluation des indemnités d'expropriation	52
Zoom sur l'expertise judiciaire : prérequis, formalisme et spécificités des rapports	54
Principes d'évaluation des troubles anormaux de voisinage	55
Risques d'effondrement urbain: vétusté des biens immobiliers ou catastrophes naturelles	56
Évaluation des biens exceptionnels	57
La revue d'actualité en urbanisme	58
Les bases de données au service de l'évaluation immobilière	60
Pathologies primaires : les désordres des façades et balcons - La norme des garde-corps	61
Évaluer un bien immobilier impacté par le re-trait de côte	62
Expertiser la valeur foncière	64
Terminologie générale du bâti	65
La rénovation thermique des bâtis et ses obligations (Lois Climat et Résilience)	66
Pathologies primaires reconnaissance des fissures - l'humidité, remontée capillaire	68

## DROIT

Le viager et ses formes alternatives	69
--------------------------------------	----



# PROTECTION DES DONNÉES

01 »»



## PROTECTION DES DONNÉES

**DURÉE :** 1 heure

**COÛT DE LA PRESTATION :**  
360€ TTC soit 300€ HT par office.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
- Collaborateurs devant acquérir les bonnes pratiques en matière de protection des données.  
- Toute personne impliquée dans la protection des données personnelles.  
8 offices participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette session de sensibilisation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Cours dispensé par visioconférence.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen d'ateliers pratiques, d'études de cas et de mises en situation.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur :  
<https://adnovportail.agate-erp.fr>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la session de sensibilisation.  
Une inscription est faite pour l'ensemble des participants.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription.  
La convocation à la session de sensibilisation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la session accompagnée de la convention de sensibilisation qui sera à nous retourner signée.  
À l'issue de la session de sensibilisation, un certificat de réalisation sera envoyé pour l'ensemble de l'office. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### LES PLUS :

- En visioconférence : pour offrir de la souplesse et vous faire gagner du temps
- Nombre de participants limité pour favoriser la qualité des échanges

## SENSIBILISATION

# CONFORM'Sensib SENSIBILISATION DES COLLABORATEURS DU NOTARIAT À LA PROTECTION DES DONNÉES

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de sensibilisation, le participant sera capable de :

- ✓ Insuffler et uniformiser les bonnes pratiques au sein de l'entité.
- ✓ Prévenir les risques liés à la protection des données personnelles.
- ✓ Répondre en tant que responsable de traitement à l'obligation de sensibiliser les collaborateurs (article 39.b du RGPD).

**PÉDAGOGIE :** Expert disposant de plusieurs années d'expérience en protection des données personnelles.

## PROGRAMME

- **À QUOI SERT LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES** (historique, enjeux clés)
- **NOTIONS CLÉS : DONNÉES PERSONNELLES, TRAITEMENT DE DONNÉES, ACTEURS & RÔLES** (DPO, responsable de traitement, CNIL)
- **LES PRINCIPAUX BONS RÉFLEXES DU COLLABORATEUR**
- **LES SANCTIONS EN CAS DE MANQUEMENTS**

### QUIZZ

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

**ADNOV | AV Formation**  
**LE CATALOGUE 2024**





**CYBERSÉCURITÉ**

**2022**





## CYBERSÉCURITÉ

**DURÉE :** 2h en visioconférence

**COÛT DE LA PRESTATION :**  
210€ TTC soit 175€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, comptables-taxateurs  
20 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette sensibilisation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Présentation dispensée en visioconférence.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen de quizz.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la session de sensibilisation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### LES PLUS :

- En visioconférence : pour offrir de la souplesse et vous faire gagner du temps
- Nombre de participants limité pour favoriser la qualité des échanges

## SENSIBILISATION

# COMPTA'Sensib SÉCURISER LES DONNÉES FINANCIÈRES, CONFIDENTIELLES ET SENSIBLES DE L'OFFICE

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de sensibilisation, le participant sera capable de :

- ✓ Reconnaître une tentative d'attaque pour l'éviter.
- ✓ Mettre en place les bons réflexes et gestes au quotidien.
- ✓ Pérenniser une bonne hygiène informatique au sein de l'office.

**PÉDAGOGIE :** L'intervenant est un collaborateur d'ADNOV en charge de la cybersécurité.

## PROGRAMME

### RISQUES ET ENJEUX DE LA SECURITE INFORMATIQUE

- Introduction sur les attaques les plus répandues dans le notariat
- Le comptable une cible de choix pour les pirates
- Retour sur un scénario d'attaque : déroulé et comment éviter l'attaque

### ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- La sécurité du poste informatique
- Les transferts de documents
- Bonnes pratiques simples à mettre en place, pour tous, de retour à l'office

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.





## CYBERSÉCURITÉ



### SENSIBILISATION

# CYBER'Sensib PROTÉGER ET SÉCURISER LES DONNÉES DE MON OFFICE



 **DURÉE :** 2 heures

 **COÛT DE LA PRESTATION :**  
600€ TTC soit 500€ HT par office.

 **PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, collaborateurs de notaires.  
8 offices participants maximum.  
10 collaborateurs par office inscrit maximum.

 **PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette session de sensibilisation.

 **MOYENS TECHNIQUES :**  
Cours dispensé par visioconférence.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Durant la session, l'évaluation des compétences se fait au moyen de quizz.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la session de sensibilisation. Une inscription est faite pour l'ensemble des participants. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la session de sensibilisation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la session accompagnée de la convention de sensibilisation qui sera à nous retourner signée. A l'issue de la session de sensibilisation, un certificat de réalisation sera envoyé pour l'ensemble de l'office. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

#### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de sensibilisation, le participant sera capable de :

- ✓ Reconnaître une tentative d'attaque pour l'éviter.
- ✓ Mettre en place les bons réflexes et gestes au quotidien.
- ✓ Pérenniser une bonne hygiène informatique au sein de l'office.

**PÉDAGOGIE :** Équipe cybersécurité ADNOV et/ou intervenant spécialisé externe.

### PROGRAMME

#### RISQUES ET ENJEUX DE LA SECURITE INFORMATIQUE

- Introduction sur les attaques les plus répandues dans le notariat
- Les offices, une cible de choix pour les pirates
- Retour sur un scénario d'attaque : déroulé et comment éviter l'attaque

#### ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

- La sécurité du poste informatique
- Les transferts de documents
- Bonnes pratiques simples à mettre en place, pour tous, de retour à l'office

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**  Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 

#### LES PLUS :

- En visioconférence : pour offrir de la souplesse et vous faire gagner du temps
- Nombre de participants limité pour favoriser la qualité des échanges



## CYBERSÉCURITÉ

**DURÉE :** 3 heures

**COÛT DE LA PRESTATION :**  
720€ TTC soit 600€ HT par office.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires et collaborateurs  
Toute personne impliquée  
dans le traitement de données  
personnelles de votre office  
8 offices participants maximum.  
10 collaborateurs par office inscrits  
maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis  
pour suivre cette session de  
sensibilisation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Cours dispensé par  
visioconférence.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif  
(questions/réponses). Étude de  
cas pratiques selon la répartition  
suivante : 70% théorie / 30%  
pratique. Projection du cours sur  
écran accompagnée d'un support  
numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Durant la session, l'évaluation des  
compétences se fait au moyen  
d'études de cas et de mises en  
situation.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles  
jusqu'à 48 heures avant le début de  
la session de sensibilisation.  
Une inscription est faite pour  
l'ensemble des participants.  
Un bon de commande vous sera  
envoyé à l'issue de votre inscription.  
La convocation à la session de  
sensibilisation vous sera adressée  
environ 15 jours avant le début  
de la session accompagnée de la  
convention de sensibilisation qui  
sera à nous retourner signée.  
A l'issue de la session de  
sensibilisation, un certificat de  
réalisation sera envoyé pour  
l'ensemble de l'office. La facture  
sera éditée à l'issue de la formation  
et envoyée par courrier à l'office.

### LES PLUS :

- Sensibilisation adaptée au notariat et efficace
- En visioconférence : pour plus de souplesse et vous faire gagner du temps
- Nombre de participants limité pour favoriser la qualité des échanges

## SENSIBILISATION

# PACK'Sensib SE PRÉSERVER DES ATTAQUES ET SÉCURISER SES TRAITEMENTS DE DONNÉES

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de sensibilisation, le participant sera capable de :

- ✓ Prévenir les risques liés à la protection des données personnelles.
- ✓ Mettre en œuvre les mesures protectrices liées à la cybersécurité.
- ✓ Insuffler et uniformiser les bonnes pratiques au sein de l'entité.

**PÉDAGOGIE :** Conçue et animée par un expert ADNOV qui a une connaissance approfondie des activités et des traitements des données du notariat et de la cybersécurité.

## PROGRAMME

Une première approche pour appréhender les principes généraux du règlement européen et les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

Cette sensibilisation permet aussi à l'office de répondre, en tant que Responsable de Traitement, à l'obligation de sensibiliser les salariés.

### INTRODUCTION GÉNÉRALE

- Introduction à la protection des données
- Introduction à la cybersécurité
- Actualités et enjeux croisés

### DU RGPD À LA CYBERSECURITÉ

- Les principes du RGPD
- Focus : l'obligation de sécurité
- Les bonnes pratiques au quotidien

### CAS PRATIQUES : MAITRISER LES RISQUES CYBER D'UN OFFICE À L'HEURE DU RGPD

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)





## CYBERSÉCURITÉ

# LES CLÉS DE LA CYBERSÉCURITÉ

 **DURÉE :** 1 demi-journée (3h30) en présentiel.

 **COÛT DE LA PRESTATION :**  
240€ TTC soit 200€ HT par participant et par demi-journée.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Personnel des Instances, notaires, collaborateurs de notaires.  
16 participants minimum.

 **PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :**  
Cours dispensé en présentiel avec vidéoprojecteur.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Découvrir et s'appropriier les bonnes pratiques en matière de cybersécurité.
- ✓ Prévenir les risques d'attaques et mieux réagir.
- ✓ Mettre en place une action de protection de l'information préconisée pendant la formation.

**PÉDAGOGIE :** Équipe cybersécurité ADNOV et/ou intervenant spécialisé externe.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la demi-journée se font au travers d'exemples concrets et adaptés au notariat. Le contenu de la session est ajusté en fonction du besoin des participants.

La session de formation inclut une compréhension des risques ainsi qu'une mise en pratique.

#### P Parmi les thèmes abordés :

- Protéger le patrimoine informationnel de mon office à l'heure du numérique
- Utiliser internet en minimisant ses risques
- Sécurité du poste de travail
- La séparation des usages professionnels et personnels
- Prestataires et fournisseurs : maintenir la sécurité de mon office
- Les bons réflexes hors de l'office (nomadisme)
- Sécurité physique de l'office : les incontournables
- Zoom sur la sécurisation des outils de la profession
- Organisation de la sécurité au sein de l'office : la confiance n'exclut pas le contrôle

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



# PILOTAGE DE L'OFFICE

03





## PILOTAGE DE L'OFFICE

**DURÉE :** 24h de formation soit 8 séquences de 3 heures à distance.

**COÛT DE LA PRESTATION :** 2 352 € TTC soit 1 960 € HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaire et tout collaborateur de l'office impliqué dans le recrutement 10 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



# NOTAIRE MANAGER AU QUOTIDIEN

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Mener à bien les étapes d'une embauche
- ✓ Intégrer les nouveaux embauchés
- ✓ Mettre en place une politique de rémunération attractive et conforme aux dispositions légales
- ✓ Maîtriser les points-clés du contrat de travail
- ✓ Gérer les différents cas impactant le contrat de travail
- ✓ Connaître ses obligations vis-à-vis de ses salariés
- ✓ Maîtriser les étapes d'une procédure disciplinaire
- ✓ Mettre en place une stratégie de management adaptée à la structure
- ✓ Connaître et mettre en œuvre les outils pour faire évoluer et fidéliser ses collaborateurs

**PÉDAGOGIE :** Maryline Buhl, avocat associé, Droit du Travail et de la Protection sociale  
Félix Béranger, expert du notariat et de la relation client. Directeur du développement chez Excen Notaires & Conseils, Natixis, Deloitte, Francis Lefebvre formation, Groupe Monassier, Conseil supérieur du notariat.

## PROGRAMME

### 1. LE RECRUTEMENT ET L'ACCUEIL

#### SEQUENCE 1 : 3 HEURES ANIMÉES PAR FÉLIX BÉRANGER

- Recruter
  - L'image et la marque employeur
  - Page Facebook et LinkedIn
  - Présence université et INFN (affiches, présentations...)
  - Fiche de poste
  - Parrainage par des salariés (les primer)
  - Rédiger une annonce
  - Les sites CSN, CsIRgl, Indeed, etc
  - Les cabinets de recrutement
  - Une CVthèque
  - Entretien de recrutement, et dire non
  - Promesse d'embauche
- Il - elle est arrivée
  - Livret d'accueil
  - Parcours d'intégration le « onboarding »
  - Guide bonnes pratiques
  - L'organigramme -kifékoï
  - Donner un parrain marraine
  - La période d'essai a 2 faces

#### SEQUENCE 2 : 3 HEURES ANIMÉES PAR MARYLINE BUHL

- Les différents contrats de travail
  - Le CDI
  - Le CDD (sa cause !) - les intérimaires
  - Apprentissage, contrat de professionnalisation
  - Stagiaire découverte - différence avec un contrat de travail
  - Les Notaires salariés

- Classification
- Zoom période d'essai
  - Entretien de fin de période pour confirmer ou non
  - Rupture, renouvellement, prolongation, confirmer la période d'essai
- Points divers
  - Les formalités liées à l'embauche
  - Salariés étrangers
  - Les obligations de sécurité (DUERP, visite médicale...)

### 2. LE CONTRAT DE TRAVAIL : 2 POINTS-CLÉS

#### SEQUENCE 1 : 3 HEURES ANIMÉES PAR FÉLIX BÉRANGER

- Rémunération d'un point de vue managérial
  - Avoir une politique, grille salariale (langues, diplômes / au regard des besoins office)
  - Révision annuelle vs augmentations cas par cas n'importe quand
  - Définir les critères de primes, les expliquer
  - Cadeaux : chèques cadeaux, box
  - Avantages outils de travail : berceaux-crèche, voiture, téléphone, T-R, chèques vacances
  - Participation
  - Intéressement
  - Prime pouvoir d'achat
  - Calendrier des CP, les règles, les organiser





## PILOTAGE DE L'OFFICE

**DURÉE :** 24h de formation soit 8 séquences de 3 heures à distance.

**COÛT DE LA PRESTATION :** 2 352 € TTC soit 1 960 € HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaire et tout collaborateur de l'office impliqué dans le recrutement  
10 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



# NOTAIRE MANAGER AU QUOTIDIEN

## PROGRAMME (SUITE)



### SEQUENCE 2 : 3 HEURES ANIMÉES PAR MARYLINE BUHL

- **Le temps de travail**
  - Durée du travail / les forfaits heures et jours
  - Pausés, temps de repos,
  - Heures supplémentaires
  - Temps partiels
  - Aménager réviser, dénoncer l'accord 35h
  - Flexibilité, horaires individualisés
  - Télétravail
  - 4 jours vs. 5 jours

### 3. LE CONTRAT DE TRAVAIL : CYCLE DE SA VIE

#### SEQUENCE 1 : 3 HEURES ANIMÉES PAR MARYLINE BUHL

- **Les clauses particulières**
  - Les modifications du contrat vs modification des conditions de travail, les avenants au contrat refus vs accords
  - **Les événements pouvant affecter l'exécution du contrat de travail**
    - Congés maternité, paternité,
    - Événements familiaux,
    - Congés formation
    - Les arrêts maladie (carence, indemnisation...)
    - Les accidents du travail et la maladie professionnelle
    - Les autres causes de suspension du contrat
  - **Les incidents et points de vigilance**
    - Les absences non justifiées : la nouvelle procédure de présomption de démission
    - Les fautes, l'insuffisance professionnelle : quelle différence ? comment gérer ?
    - La discipline, les sanctions disciplinaires
    - La santé des collaborateurs : les RPS (risques psycho-sociaux), la sécurité des salariés (responsabilité et sanctions), déconnexion, discrimination, harcèlement, etc.

#### SEQUENCE 2 : 3 HEURES ANIMÉES PAR MARYLINE BUHL ET FÉLIX BÉRANGER

- **La fin du contrat**
  - Départ subi vs départ voulu motifs et procédures (retraite, licenciement, démission, rupture conventionnelle)
  - Inaptitude

- Enjeux et coûts d'un départ, normal, subi, voulu
- Anticiper les départs, mobilité inter et intra
- Préparer annoncer le transfert des clients par qui et à qui ?
- Mise au propre des dossiers, archivage (papier et numérique) des dossiers, récupération des infos, infos personnelles-Privées Vs. Office
- Célébrer ou pas un départ
- Avoir un réseau des anciens

### 4. LE MANAGEMENT DES COLLABORATEURS

#### SEQUENCE 1 : 3 HEURES ANIMÉES PAR FÉLIX BÉRANGER

- **Les managements définitions**
  - Prendre en main et agir : manus et agere
  - Ensemble des techniques de direction, organisation des ressources et gestion de l'entreprise, d'atteinte des objectifs.
  - Les managements : stratégique, opérationnel, participatif, directif, projet, proximité, clients, d'équipes,
- **La dimension humaine du management**
  - L'entretien annuel
  - Différences management entre associés
  - Événements mensuels, sortie annuelle
  - Fêter les anciens (10, 15, 20...)
  - Gérer les talents : les collaborateurs à potentiel et planifier les évolutions professionnelles
  - Mobilité interne et externe

#### SEQUENCE 2 : 3 HEURES ANIMÉES PAR FÉLIX BÉRANGER ET MARYLINE BUHL

- **La dimension humaine du management suite**
  - SBAM
  - Valoriser et reconnaître
  - Respecter et écouter
  - Déléguer, faire confiance n'exclut pas le contrôle
  - Donner l'envie
- **Gestion des compétences**
  - Les entretiens : annuels, professionnels (biennal)
  - Formation continue
- **Relations collectives**
  - CSE : obligations, rôle et prérogatives, son intérêt au-delà du droit
  - Les syndicats

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



# RELATION CLIENT

04 »»



## RELATION CLIENT



# LE FICHIER CLIENT : OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 2h en collectif et en classe virtuelle et 2h de travaux individuels suivis).

**COÛT DE LA PRESTATION :** 708€ TTC soit 590€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Toute personne de l'office en charge de la communication auprès du client. 10 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation dispensée par visioconférence avec projection de supports. La participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est fortement recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Définir les données pertinentes de l'office en ayant connaissance du droit et des attentes du client.
- ✓ Transformer son fichier clients en base de données.
- ✓ Mettre en place de bonnes pratiques en tenant compte de la réglementation. Utiliser les outils du CRM.
- ✓ Concevoir un plan d'actions simples pour démarrer vite.

**PÉDAGOGIE :** Félix Béranger est un Expert du notariat et de la relation client. Directeur du développement chez Excen Notaires & Conseils, Natixis, Deloitte, Francis Lefebvre formation, Groupe Monassier, Conseil supérieur du notariat, Institut notarial droit des affaires.

## PROGRAMME

### EN DISTANCIEL COLLECTIF

#### SÉQUENCE 1

- Le marché du droit
- L'utilité et la valeur perçues par le client
- Connaître nos clients et partenaires
- Le CRM : du fichier clients à la base de données clients

#### SÉQUENCE 2

- CRM outil à 360°
- Les bonnes pratiques
- La réglementation
- Pratique opérationnelle et mise en action du CRM
- La création de votre 1<sup>re</sup> campagne

### EN DISTANCIEL INDIVIDUEL

#### NATURE DES TRAVAUX À DISTANCE

- Exercices pratiques sur le fichier client de l'office (extractions...)
- Simulation d'une première campagne de communication ciblée
- Réflexion à mener sur des points précis demandés par le formateur

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## RELATION CLIENT



# DÉCOUVRIR LES BESOINS DE SON CLIENT ET ÉLARGIR SON RÉSEAU

**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 3h).

**COÛT DE LA PRESTATION :**  
708€ TTC soit 590€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaire ou collaborateur en contact avec la clientèle de l'office et en charge de développer son réseau professionnel au profit de l'office.  
10 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur le site :

<https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Définir une vision cohérente des enjeux de la relation clients dans le temps, tant pour développer leur activité que pour renforcer leur image et remplir leur devoir de conseil.
- ✓ Avoir les clés **pour identifier les besoins des clients et des partenaires clés, développer leur réseau** : créer, entretenir et relancer la relation avec eux.
- ✓ Développer leur rôle de conseil, les participants auront **les principes de l'écoute active** pour **découvrir les besoins ignorés ou connus du client** avec des mises en situation.

**PÉDAGOGIE :** Félix Béranger, expert du notariat et de la relation client. Directeur du développement chez Excen Notaires & Conseils, Natixis, Deloitte, Francis Lefebvre formation, Groupe Monassier, Conseil supérieur du notariat, Institut notarial droit des affaires.

### PROGRAMME

Formation basée sur une **méthodologie pratique et opérationnelle** pour renforcer et animer son réseau avec de nombreux exemples et des jeux de rôle.

Cette formation a pour objectif d'assurer le notaire ou le collaborateur lorsqu'ils **présentent son expertise et proposent une offre de service**. Plusieurs cas concrets, issus des relations commerciales, illustreront l'approche pro-active de la relation client, ceci dans le strict respect de la déontologie.

#### SÉQUENCE 1

##### Commercial c'est quoi

- Le cycle de vente
- Se vendre en s'inspirant des pratiques commerciales appropriées

##### Découvrir les besoins clients

- L'entretien, l'écoute active
- Démontrer sa valeur ajoutée
- Exercices de simulation

#### SÉQUENCE 2

##### Travailler son réseau

- L'attente du client et l'utilité perçue
- Les niveaux de réseau
- Accroître son réseau avec ses réseaux
- Le rendez-vous de réseau
- Exercices de jeux de rôle

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## RELATION CLIENT



# ANALYSE DU LANGAGE CORPOREL : 1. NÉGOCIATION ET RELATION CLIENT

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Décrypter les attitudes, les gestes et les mimiques de son interlocuteur dans des situations particulières en France.
- ✓ Analyser les attitudes, les gestes et les mimiques de son interlocuteur dans des situations particulières en France.

**PÉDAGOGIE : Manon VIALA, Synergologue inscrite au Registre Officiel des Synergologues sous le numéro de licence L373.**

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

#### 9h-12h30

##### PRÉREQUIS

- Définition communication non verbale et analyse morpho gestuelle
- La perception d'un message
- L'identité corporelle
- Les distances sociales
- Les champs sémantiques
- Donner du sens au décryptage

##### THÉORIE DE LA COMMUNICATION EN DÉCOUVERTE CLIENT

- Les schémas de communications
- Perception d'un message

##### THÉORIE DE LA RELATION EN DÉCOUVERTE CLIENT

- Schéma d'une relation de communication du point de vue non verbal

#### 12h30-14h Déjeuner

#### 14h-17h30

##### LES GESTES EN NEGOCIATION

- Pourquoi fait-on des gestes ?
- Différents types de gestes
- Quelle main utilisons-nous et dans quel but ?
- La main et ses directions
- Le poignet et ses directions
- L'orientation du poignet
- Notion d'éléfaction : satisfaction client

- Essuyer les larmes
- La position assise
- Les croisements de bras
- Les croisements de jambes
- Les croisements de mains

##### ANALYSER LA QUALITE DE LA RELATION DE COMMUNICATION: ANTICIPER LES REACTIONS PENDANT LA NEGOCIATION.

- Les axes de tête
- La zone de l'oeil

##### ANALYSER LA VERACITE DES PROPOS ET DETECTER LES NON-DITS

- Les clignements des paupières
- Approche mensonge/vérité

##### QCM

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
 CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** 

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires, négociateurs immobiliers et clercs. 15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



## RELATION CLIENT



# ANALYSE DU LANGAGE CORPOREL : 2. GESTION DES ÉMOTIONS CLIENT

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Décrypter les attitudes, gestes et mimiques de son interlocuteur lors de rendez-vous
- ✓ Analyser les émotions client

**PÉDAGOGIE :** Manon VIALA, Synergologue inscrite au Registre Officiel des Synergologues sous le numéro de licence L373.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

#### 9h-12h30

##### PRÉREQUIS DU NIVEAU 1

- L'identité corporelle
- Notion de neuroscience
- Les champs sémantiques de l'analyse du langage corporel
- Donner du sens au décryptage
- La notion d'éléfaction
- Les gestes dans l'espace

- Gestes de rapprochements
- Gestes de destructions
- Gestes de dissimulations
- Gestes de frappes
- Gestes de manipulations
- Gestes d'oralités Gestes de pressions
- Gestes de propulsions
- Gestes de rotations
- Gestes de tractions
- Gestes liés au tapotement
- Gestes de toilettes
- Gestes liés aux cravates/ aux lunettes

##### LES GESTES DE PREHENSION EN NEGOCIATION CLIENT

- Gestes de fixations
- Gestes de démangeaisons
- Gestes de déplacements

#### 12h30-14h Déjeuner

#### 14h-17h30

##### AUTO-CONTACT DU VISAGE EN NÉGOCIATION ET EN RENDEZ-VOUS

- Les principaux horizons de sens

##### LES MAINS DANS LES CHEVEUX EN NÉGOCIATION ET EN RENDEZ-VOUS

##### MOUVEMENTS DE LANGUES EN NÉGOCIATION

- 7 mouvements observables et analysables

##### THÉORIE DE LA RELATION ET DES ÉMOTIONS

- Théorie de la relation
- Définition des émotions primaires
- Déplacements faciaux des émotions primaires

##### QCM

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** 

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires, négociateurs immobiliers et clercs. 15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



# STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE

05



## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE



**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 2h en collectif et en classe virtuelle et 2h de travaux individuels suivis).

**COÛT DE LA PRESTATION :** 708€ TTC soit 590€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires et collaborateurs en offices, notaires et permanents des instances. 7 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation dispensée par visioconférence avec projection de supports. La participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est fortement recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

# ANIMER VOTRE COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX DÉBUTANTS

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les réseaux sociaux et les bases de la communication et de la visibilité pour une présence individuelle et une présence institutionnelle dans le contexte notarial.
- ✓ Définir les bases d'une stratégie de communication, une ligne éditoriale, une organisation.
- ✓ Mettre en œuvre les bonnes pratiques, les outils et techniques pertinents.

**PÉDAGOGIE :** Michelle GOLDBERGER, CEO & Social media Learning Innovator, experte en pédagogie réseaux sociaux : The Smartworking Company / [www.smartworking.fr](http://www.smartworking.fr)

## PROGRAMME

### EN DISTANCIEL COLLECTIF

#### SÉQUENCE 1

##### ZOOM SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET LEURS USAGES DANS L'ÉCOSYSTÈME DES NOTAIRES

- Comprendre les enjeux des réseaux sociaux, leurs modes de fonctionnement pour les notaires et leurs fonctionnalités (les hashtags les groupes, la différence entre les pages individuelles et les pages institutionnelles...).

##### LES FONDAMENTAUX DE LA COMMUNICATION ET DE LA VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Gestion et utilisation des réseaux sociaux, recherche et création de contenus, optimisation des posts (contenus adaptés aux cibles, période de diffusion pertinente...).

#### SÉQUENCE 2

##### LES TECHNIQUES D'ANIMATION ET D'ENGAGEMENT DES PROFILS INDIVIDUELS ET INSTITUTIONNELS

- Apprendre à toucher vos cibles (clients, partenaires, élus...).
- Alternier vos publications, institutionnelles, professionnelles ou privées, selon les réseaux sociaux
- Télécharger des contenus dans différents formats (vidéos, articles, livres blancs...).
- Mobiliser les membres d'une communauté et générer de l'engagement, penser réseau social et ne pas simplement publier sur les réseaux sociaux.

##### ROI (RETOUR SUR INVESTISSEMENT)

- Apprendre comment mesurer l'impact de vos actions de communication sur les réseaux sociaux et optimiser vos interventions.

##### BONNES PRATIQUES

### EN DISTANCIEL INDIVIDUEL

##### NATURE DES TRAVAUX À DISTANCE BENCHMARK

- Concurrents, partenaires et membres de votre écosystème

##### BASES DE LA LIGNE ÉDITORIALE

- Recherche de contenus au service de votre communication de marque

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

## FORMATION BOOT CAMP POUR UN :

- Apprentissage accéléré
- Accompagnement individualisé
- Mise en pratique immédiate

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.



## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE



# COMMUNITY MANAGEMENT SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 2h en collectif et en classe virtuelle et 2h de travaux individuels suivis).

**COÛT DE LA PRESTATION :** 708€ TTC soit 590€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Toute personne de l'office en charge de la communication. 7 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation dispensée par visioconférence avec projection de supports. La participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'un casque et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante, par personne, dans un espace calme et isolant. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Piloter le community management en mobilisant les bons outils de manière optimale avec une meilleure compréhension des cibles, leurs attentes, les contenus à fournir et les techniques d'engagement, selon une ligne éditoriale et un schéma d'organisation adaptés et peaufinés, en mode multi-plateforme.
- ✓ Animer et fédérer une communauté.
- ✓ Connaître les indicateurs et outils de mesures et de Social Media Management.

**PÉDAGOGIE :** Michelle GOLDBERGER, CEO & Social media Learning Innovator, experte en pédagogie réseaux sociaux : The Smartworking Company / [www.smartworking.fr](http://www.smartworking.fr)

## PROGRAMME

### EN DISTANCIEL COLLECTIF

#### SÉQUENCE 1

- Audit de présence et d'écosystème sur différentes plateformes : analyse de la ligne éditoriale pour les notaires et leur univers, des populations ciblées, des objectifs et des résultats.
- L'optimisation de son community management : Curation et création de contenus, optimisation des posts (contenus adaptés aux cibles, période de diffusion pertinente etc.), bonnes pratiques rédactionnelles en mode multiplateforme, indicateurs du ROI.

#### SÉQUENCE 2

- Les techniques d'animation et d'engagement : comment augmenter le taux d'engagement avec vos cibles (clients, partenaires, élus, etc...) afin de créer plus de proximité et de la valeur ajoutée ; planifier à l'avance vos publications via des contenus multiformats (vidéos, articles, livres blancs...), fédérer vos communautés.
- Les outils (social media management platforms), leurs fonctionnalités et leurs tableaux de bord/métriques : réseaux professionnels, les outils comme Buffer, Hootsuite, outils de curation pour agréger des contenus, outils pour identifier les influenceurs...
- ROI : comment mesurer l'impact de vos actions sur les réseaux sociaux et optimiser vos interventions

### EN DISTANCIEL INDIVIDUEL

#### NATURE DES TRAVAUX À DISTANCE

- Benchmark multi-plateforme : Concurrents, partenaires et membres de votre écosystème
- Préparation du planning éditorial

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

### FORMATION BOOT CAMP POUR UN :

- Apprentissage accéléré
  - Accompagnement individualisé
- Mise en pratique immédiate

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

# LA COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX POUR LES NÉGOCIATEURS IMMOBILIERS EN OFFICE

## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE



**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 2h en collectif et en classe virtuelle et 2h de travaux individuels suivis).

**COÛT DE LA PRESTATION :** 708€ TTC soit 590€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Toute personne de l'office en charge de la communication. 7 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation dispensée par visioconférence avec projection de supports. La participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est fortement recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Communiquer efficacement sur les réseaux sociaux en tant que négociateur immobilier, en mobilisant les bonnes techniques, selon une ligne éditoriale et un schéma d'organisation adaptés, pour une prise de parole efficace.
- ✓ Appréhender l'échange avec les membres des communautés ciblées et générer de l'engagement et de la visibilité pour son profil et la marque de l'entreprise.

**PÉDAGOGIE :** Michelle GOLDBERGER, CEO & Social media Learning Innovator, experte en pédagogie réseaux sociaux : The Smartworking Company / [www.smartworking.fr](http://www.smartworking.fr)

### PROGRAMME

#### EN DISTANCIEL COLLECTIF

##### SÉQUENCE 1

- Zoom sur les réseaux sociaux et leurs usages dans l'écosystème des notaires/négociateurs immobiliers : comprendre les enjeux des réseaux sociaux, leur mode de fonctionnement et leurs fonctionnalités au sein de l'écosystème d'immobilier.
- Les fondamentaux de la communication sur les réseaux sociaux : création des profils/Personal Branding, présence individuelle vs. présence institutionnelle, recherche et création de contenu, rédaction des posts concernant les biens et les actualités immobiliers, en respectant la déontologie (contenus adaptés aux cibles, période de diffusion pertinente etc.), les bonnes pratiques et les erreurs à éviter en tant que négociateur immobilier sur les réseaux sociaux.
- Exercices pratiques : rédaction et analyse des posts en se basant sur la déontologie notariale.

##### SÉQUENCE 2

- Les techniques d'animation et d'engagement : les comprendre et les maîtriser, comment toucher vos cibles (clients, prospects, partenaires, élus, etc...), alterner vos publications, selon les réseaux sociaux, télécharger des contenus dans différents formats (vidéos, articles, livres blancs...), mobiliser les membres d'une communauté et générer de l'engagement, penser réseau social et pas simplement publier sur les réseaux sociaux.
- ROI : comment mesurer l'impact de vos actions sur les réseaux sociaux et optimiser vos interventions (engagement, création de valeur et de proximité avec les clients/prospects... tout en respectant la déontologie de la négociation immobilière notariale).

#### EN DISTANCIEL INDIVIDUEL

##### NATURE DES TRAVAUX À DISTANCE BENCHMARK

- Concurrents, partenaires et membres de votre écosystème

##### BASES DE LA LIGNE ÉDITORIALE

- Recherche de contenus au service de l'engagement des membres de la communauté, des clients, des prospects BtoB et BtoC

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

#### FORMATION BOOT CAMP POUR UN :

- Apprentissage accéléré
- Accompagnement individualisé
- Mise en pratique immédiate

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.



## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE

**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 2h en collectif et en classe virtuelle et 2h de travaux individuels suivis).

**COÛT DE LA PRESTATION :** 708€ TTC soit 590€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires ou collaborateurs, permanents des instances en charge de la communication au sein de l'office, négociateur immobilier  
7 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation dispensée par visioconférence avec projection de supports.  
La participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra, d'un casque et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante, par personne, dans un espace calme et isolant.  
Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours interactif avec apports théoriques (50%), apports pratiques (50%) : analyse de cas concrets, illustrations pratiques, chiffres et actualités récentes.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

# INSTAGRAM POUR LES NOTAIRES

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les enjeux et les fonctionnalités de base d'Instagram quelle que soit son activité dans l'écosystème notarial (communication/community management, immobilier etc.)
- ✓ Définir les bases d'une stratégie de communication et de visibilité sur Instagram
- ✓ Mettre en œuvre les bonnes pratiques et techniques pertinentes dans le cadre de la communication institutionnelle notariale.

**PÉDAGOGIE :** Michelle GOLDBERGER, CEO & Social media Learning Innovator, experte en pédagogie réseaux sociaux : The Smartworking Company / [www.smartworking.fr](http://www.smartworking.fr)

## PROGRAMME

### EN DISTANCIEL COLLECTIF

#### SÉQUENCE 1 ZOOM SUR INSTAGRAM ET SON ARCHITECTURE

- Découvrir le potentiel d'Instagram et l'écosystème du notariat.
- Revoir le champ de possibles sur Instagram en tant qu'étude de notaire.

#### LES FONDAMENTAUX DE LA COMMUNICATION ET DE LA VISIBILITÉ SUR INSTAGRAM

- Appréhender ses fonctionnalités, codes, modes de communication (les hashtags, les posts, les reels, les stories...).
- Revoir des exemples concrets des contenus possibles en tant qu'étude de notaire.

#### SÉQUENCE 2 LES TECHNIQUES D'ANIMATION ET D'ENGAGEMENT DU PROFIL INSTITUTIONNEL

- Définir les bases d'une ligne éditoriale sur Instagram, d'après vos cibles et objectifs (communication, commercial, recrutement, marque employeur...).
- Identifier et chercher vos cibles.
- Apprendre à les toucher et générer de l'engagement.
- Appréhender les différents types et formats de contenus.

#### ROI (RETOUR SUR INVESTISSEMENT)

- Déterminer ses KPI (Key Performance Indicators).
- Apprendre à mesurer l'impact de vos activités de communication et d'engagement et optimiser vos actions.

#### LES RÈGLES D'OR ET LES BONS USAGES D'INSTAGRAM

### EN DISTANCIEL INDIVIDUEL

#### NATURE DES TRAVAUX À DISTANCE BENCHMARK

- Ecosystème : hashtags pertinents, concurrents, clients, prospects, partenaires, thématiques, méthodes.

#### BASES DE LA LIGNE ÉDITORIALE

- Recherche et suivi des sources de contenus au service de votre communication institutionnelle.

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

FORMATION DISPENSÉE PAR :



- Apprentissage accéléré
- Accompagnement individualisé
- Mise en pratique immédiate

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE

# RECRUTEMENT ET RÉSEAUX SOCIAUX : LES OUTILS INDISPENSABLES POUR LES NOTAIRES

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les réseaux sociaux et d'autres outils digitaux pour recruter dans l'écosystème du notariat
  - ✓ Définir les candidats possibles à recruter et les cibler sur les réseaux sociaux
  - ✓ Attirer des candidats sur les réseaux sociaux via une présence et une communication engageantes
- Rendre visible l'office et ses collaborateurs sur les réseaux sociaux

**PÉDAGOGIE :** Michelle GOLDBERGER, CEO & Social media Learning Innovator, experte en pédagogie réseaux sociaux : The Smartworking Company / [www.smartworking.fr](http://www.smartworking.fr)

### PROGRAMME

**Recommandation :** Il est nécessaire que l'inscrit (e) ait déjà une page individuelle ou accès à une page institutionnelle (l'office) sur LinkedIn.

#### SEQUENCE 1 (3 HEURES)

##### ■ Introduction

- L'évolution du monde digital et du recrutement
- Écosystème du recrutement
- Les besoins du candidat et l'entreprise recruteuse
- L'identité numérique et l'e-réputation.

**Travaux pratiques :** *Intérêts d'une recherche sur le Web. Se « googler » et « googler » ses concurrents.*

##### ■ Gestion de sa présence sur les réseaux sociaux et job boards en tant qu'office et collaborateurs recruteurs

- LinkedIn, Instagram, Facebook... (page entreprise, pages individuelles des collaborateurs...).
- Personal Branding (marque "personnelle" et le branding de l'office)
- Les 4 c : conversation, centricité, candidat, communauté
- Diffuser ses annonces gratuitement : Facebook, LinkedIn, Instagram

**Travaux pratiques :** *Création/ optimisation de profils LinkedIn ou autre réseau social professionnel ; études/analyses de pages d'entreprises qui recrutent.*

##### ■ Les bases du recrutement moderne

- Le candidat "client" : mettre les intérêts du candidat au coeur des dispositifs du recrutement
- Les besoins et attentes des candidats dans leur recherche d'emploi dans l'univers du notariat
- Codes et postures de l'office orienté candidat
- Optimisation de son offre d'emploi
- Usages des job boards : filtres et d'autres techniques
- Suivi du parcours candidat : créer des connexions réseaux sociaux, annonces d'emploi sur le site de <https://bourse-emplois.notaires.fr/>

**Travaux pratiques :** *Analyse du parcours candidat ; analyse/ comparaison/ rédaction/ optimisation d'annonces ; exercices de tri sur job boards.*

Prévoir 1 heure de travaux pratiques entre les 2 séances afin d'optimiser l'application des compétences acquises

**DURÉE :** 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 3h en collectif et en classe virtuelle)

**COÛT DE LA PRESTATION :** 756 € TTC soit 630€ HT par participant

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires ou toute personne en charge du recrutement à l'office. 8 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## STRATÉGIE & COMMUNICATION DIGITALE

**DURÉE** : 6 heures de formation à distance (soit 2 séquences de 3h en collectif et en classe virtuelle)

**COÛT DE LA PRESTATION** : 756 € TTC soit 630€ HT par participant

**PUBLIC CONCERNÉ** : Notaires ou toute personne en charge du recrutement à l'office. 8 participants maximum.

**PRÉREQUIS** : Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES** : Animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** : Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques et mises en situation selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION** : Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS** : Inscriptions sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

# RECRUTEMENT ET RÉSEAUX SOCIAUX : LES OUTILS INDISPENSABLES POUR LES NOTAIRES



## PROGRAMME (SUITE)

### SEQUENCE 2 (3 HEURES)

#### Rechercher et cibler des candidats sur les reseaux sociaux

- Publication des annonces
- Ciblage des candidats sur des job boards et LinkedIn.
- Rédaction d'une offre d'emploi percutante.

**Travaux pratiques** : Familiarisation avec les techniques (publication de posts, usages des # ; rédaction des messages aux candidats)

#### La routine du recrutement pour les notaires/collaborateurs

- Actions de base pour la visibilité de l'office et de ses annonces
- La gestion d'un recrutement sur les réseaux sociaux et les job boards
- Conciliation du process du recrutement "on et off line"

**Travaux pratiques** : Réflexion sur les usages utiles à mettre en place.

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



# IMMOBILIER

Négociation & Expertise

06





## IMMOBILIER Négociation



# CRÉER UN SERVICE DE NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires titulaires, 20 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

- À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :
- ✓ Évaluer son projet de création de service de négociation immobilière.
  - ✓ Maîtriser le périmètre d'exercice de l'activité de négociation immobilière.
  - ✓ Identifier les moyens à mettre en place et le retour sur investissement.
  - ✓ Développer son service grâce aux différentes méthodes de vente notariale.
  - ✓ Travailler en réseau pour favoriser l'inter-études entre notaires.
  - ✓ Se positionner face à la concurrence et gérer la relation avec les agences.

**PÉDAGOGIE :** Notaire reconnu dans la pratique de la négociation immobilière notariale et/ou enseignant dans les cursus immobiliers.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

#### 9h-12h30

- Les intérêts et enjeux de la création d'un service de négociation immobilière
- La réglementation et les nouvelles conditions d'exercice de l'activité
- La négociation au sein de l'office notarial : synergie et développement

12h30-14h  Déjeuner

#### 14h-17h30

- Les méthodes de mise en vente et le travail en réseau
- Le retour sur investissement : cas pratiques et exemples chiffrés
- De la théorie à la mise en pratique pour créer son service

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER

### Négociation



# PRATIQUER LA NÉGOCIATION IMMOBILIÈRE AU SEIN DE L'OFFICE NOTARIAL

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires et négociateurs. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier les étapes nécessaires à la négociation d'un bien immobilier.
- ✓ Déterminer les honoraires dans le respect de la loi Macron.
- ✓ Communiquer sur les biens à vendre et les services proposés dans le respect de la déontologie notariale.
- ✓ Déterminer et maîtriser les coûts d'un service de négociation afin de participer au développement du CA de l'office.
- ✓ Mettre en place des actions pour une relation de confiance entre le notaire et le négociateur pour développer un réseau.

**PÉDAGOGIE :** Notaire ou expert reconnu dans la pratique de la négociation immobilière notariale et/ou enseignant dans les cursus immobiliers.

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

### 9h-12h30

- La réglementation et les nouvelles conditions d'exercice de la négociation notariale
- Le fonctionnement du service négociation au sein de l'office
- Pistes pour pratiquer la négociation

### 12h30-14h Déjeuner

### 14h-17h30

- Le film de la négociation : visite, expertise, mandat, communication, déontologie, prospect, méthodes de commercialisation

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER Négociation



# DYNAMISER LE SERVICE NÉGOCIATION DE L'OFFICE

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires, négociateurs immobiliers et clercs. 15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Évaluer ses pratiques immobilières, la satisfaction des clients, sa pénétration du marché local.
- ✓ Mettre en place des procédures d'évaluation permanentes des outils et des méthodes immobilières.
- ✓ Mettre en place un audit interne.

**PÉDAGOGIE :** Notaire ou intervenant externe.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).  
Il est recommandé au notaire et au négociateur de participer ensemble à cette session.

#### 9h-12h30

##### AUDIT PRÉALABLE/BILAN

- Analyse du questionnaire envoyé avant la formation à chaque participant
- Difficultés rencontrées
- Points à améliorer

12h30-14h  Déjeuner

#### 14h-17h30

##### RÉFLEXIONS SUR LA PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION AU SEIN DE L'OFFICE

- Pistes pour appréhender d'une manière différente
- Prise de mandat

- Contact avec le client
- Visite du bien
- Communication

##### RAPPELS DÉONTOLOGIQUES ET PRATIQUES

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**  Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER Négociation



# IMMO-INTERACTIF® : VENDRE UN BIEN IMMOBILIER PAR APPEL D'OFFRES SUR INTERNET

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, négociateurs immobiliers et clercs.  
15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser le processus d'appel d'offres sur Internet.
- ✓ Savoir proposer l'immo-interactif® dans un dossier de vente.
- ✓ Maîtriser les différentes étapes pour la mise en vente du bien immobilier.

**PÉDAGOGIE :** Etienne Meyer, consultant en immobilier notarial et investisseur.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

#### 9h-12h30

##### INTRODUCTION : LES OUTILS IMMOBILIERS DE LA PROFESSION

##### IMMO-INTERACTIF® : UN OUTIL EXCLUSIF DES NOTAIRES DE FRANCE

- De la Vente Notariale Interactive (VNI) à l'immo-interactif®
- La méthode de l'appel d'offres immo-interactif®
- Le cadre juridique
- Le processus et le déroulement de la mise en vente

##### PRÉPARATION ET LANCEMENT D'UNE VENTE EN IMMO-INTERACTIF®

- Analyse et compréhension des supports : mandat de recherche d'acquéreurs, cahier des conditions particulières, note de synthèse immeuble, demande d'agrément
- Les outils d'aide : grilles de calcul, rétro-planning du dossier
- La répartition des tâches
- Les tarifs (avec ou sans assistance)

#### 12h30-14h Déjeuner

#### 14h-17h30

##### UTILISATION DE L'OUTIL EN LIGNE SUR IMMOBILIER.NOTAIRES.FR

- Navigation sur le site de la profession [www.immobilier.notaires.fr](http://www.immobilier.notaires.fr) et accès aux supports en ligne.
- Ouverture du dossier et suivi des étapes : inscription du bien immobilier, préparation de la stratégie et du dossier de vente, mise en ligne de l'annonce, demande et validation des agréments, saisies des offres en ligne, etc.

##### STRATÉGIE ET POSITIONNEMENT

- Les résultats
- L'argumentaire de présentation de l'immo-interactif® au client vendeur

- Immo-interactif® : un outil au service de situations particulières
- Le rôle de l'Office Notarial : simple mission d'assistance ou véritable partenaire du vendeur ?
- Les questions pratiques : le binôme Notaire-négociateur, la 1<sup>re</sup> offre possible, la notion de prix de réserve, les contours et limites de l'engagement du vendeur dans le cadre d'un immo-interactif®, l'implication financière de l'office notarial

##### CONCLUSION : SYNTHÈSE, DÉBRIEFING ET TRIBUNE LIBRE

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



# ÉVALUATION IMMOBILIÈRE POUR LES NÉGOCIATEURS



**DURÉE :** 7h de formation à distance.



**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :** négociateurs immobiliers ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription  
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les notions indispensables en évaluation immobilière.
- ✓ Effectuer avec méthode et efficacité une visite d'un bien immobilier.
- ✓ Rédiger un rapport d'évaluation ou avis de valeur qualitatif.

### PÉDAGOGIE : Expert en évaluation immobilière

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

#### CADRE DE L'EXPERTISE

- Qui peut réaliser une expertise
- Pourquoi faire appel à un expert
- L'expertise dans le notariat VS expertise pour une transaction / différence entre expertise et avis de valeur / Responsabilité de l'expert / différence expertise amiable expert judiciaire
- Qui régit l'expertise ?
- Obligations, éthique et responsabilités de l'expert

#### LES BASES INDISPENSABLES EN EXPERTISE IMMOBILIÈRE

- Les différents modes de détention et leur influence sur la valeur des biens : pleine propriété, indivision, propriété démembrée, copropriété
- Les différentes données : surfaces, urbanisme, diagnostics...
- Les documents nécessaires pour une expertise
- La notion de valeur et la notion de prix
- Les facteurs de la valeur : facteurs géographiques, physiques, économiques, fiscaux, juridiques
- La valeur vénale et la valeur locative





## IMMOBILIER Expertise



# ÉVALUATION IMMOBILIÈRE POUR LES NÉGOCIATEURS

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** négociateurs immobiliers ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.  
 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
 Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
 Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
 Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
 Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
 A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.  
 La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### PROGRAMME (SUITE)



#### DÉROULEMENT DE LA MISSION D'EXPERTISE

- Réunir et analyser les pièces
- Les questions à poser pour une évaluation efficace

#### EFFECTUER LA VISITE AFIN D'ÊTRE EN MESURE DE RÉALISER UN DESCRIPTIF PRÉCIS

- Apprécier l'environnement et les éventuelles nuisances
- Apprécier l'état extérieur et intérieur du bien
- Relever les éléments techniques
- Mesurer le bien
- Points de vigilance
- Analyse et commentaire du dossier de diagnostic technique
- Cas pratique

#### RÉDACTION DU RAPPORT D'EXPERTISE

- Présentation du bien
- Analyse du marché
- Evaluation
- Rédaction d'une conclusion visuelle et explicite

#### POUR UNE ÉVALUATION EFFICACE

- La boîte à outils de l'expert immobilier
- Exemples et études de Cas pratique
- Optimiser les différentes phases de la transaction grâce au rapport d'expertise

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
 CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# ÉVALUATION DES BIENS D'HABITATION - DÉBUTANT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Collaborateurs de notaires.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier les pré-requis nécessaires à l'exercice de la fonction d'expert en office.
- ✓ Elaborer une proposition commerciale.
- ✓ Préparer et organiser la visite du bien à évaluer (documents à collecter).
- ✓ Déterminer les différents biens d'habitation et leurs caractéristiques propres.
- ✓ Acquérir les bases pour rédiger un rapport d'expertise dans le respect de la charte de l'expertise et des normes en vigueur (méthodes à privilégier, justification de la valeur).

**PÉDAGOGIE :** Équipe pédagogique d'ADNOV et/ou expert reconnu en évaluation immobilière, enseignant dans les cursus immobiliers.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

**JOUR 1 9h-12h30**

#### PRÉ-REQUIS À L'EXPERTISE IMMOBILIÈRE

- Métier : le bien-fondé de l'expertise, rôle de l'expert, investissement nécessaire, activité à part entière qui doit être rémunératrice : savoir proposer le service, établir un devis, rédiger un contrat
- Compétence de l'expert : éthique, notoriété, diplômes, responsabilité et conflit d'intérêt
- Reconnaissances TRV et REV, Notexpert
- Charte de l'expertise en évaluation immobilière et normes TEGoVA

#### PROCESSUS DE L'EXPERTISE

- Avant : élaboration du devis proposition commerciale
- Pendant : organisation de la visite, documents et informations à collecter
- Après : la rédaction du rapport : le fond et la forme, la remise des valeurs et leur justification

12h30-14h  Déjeuner

**JOUR 1 14h-17h30**

#### LES DIFFÉRENTES TYPOLOGIES D'ACTIFS DITS « STANDARDS »

- Appartement, maison et terrain : spécificités, analyse technique et descriptif

#### LES MÉTHODES D'ÉVALUATION À PRIVILÉGIER EN FONCTION DU TYPE DE BIEN COMPARAISON DIRECTE :

- Raisonnement pour déterminer le prix au m<sup>2</sup> approprié
- Pertinence des références sélectionnées

#### CAPITALISATION / RENDEMENT :

- Importance loyer/valeur locative de marché : notion de plus ou moins value locative
- Analyse des conditions locatives d'un bail et incidence





## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# ÉVALUATION DES BIENS D'HABITATION - DÉBUTANT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Collaborateurs de notaires.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## PROGRAMME (SUITE)



**JOUR 2 9h-12h30**

### EXPERTISE D'UN BIEN (APPARTEMENT OU MAISON) : VISITE IN SITU, MISE EN SITUATION

- Cas pratique

12h30-14h  Déjeuner

**JOUR 2 14h-17h30**

### EXPERTISE D'UN BIEN (APPARTEMENT OU MAISON) : RÉDACTION DU RAPPORT

- Cas pratique

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUATION DES BIENS D'HABITATION - PERFECTIONNEMENT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.  
15 participants maximum.



### PRÉREQUIS :

Avoir des connaissances dans le domaine de l'immobilier ou avoir suivi la formation « Évaluation des biens d'habitation - Débutant ».



### MOYENS TECHNIQUES :

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les différentes parties qui composent un rapport d'expertise.
- ✓ Rédiger un rapport d'expertise pour des biens d'habitation même complexes, conforme aux normes en vigueur.
- ✓ Mener une analyse critique et constructive d'un rapport d'expertise réalisé par un tiers.

**PÉDAGOGIE :** Équipe pédagogique d'ADNOV et/ou expert reconnu en évaluation immobilière, enseignant dans les cursus immobiliers.

## PROGRAMME

### La rédaction du rapport d'expertise au travers de l'analyse des cas suivants :

- évaluation d'une maison avec détachement d'une partie de terrain ;
- évaluation d'une maison avec ajustement au regard des travaux à réaliser ;
- évaluation d'une récompense dans le cadre d'une construction commune sur le sol d'un seul indivisaire ;
- évaluation d'une habitation en secteur agricole, extrapolation dans le cadre d'une zone d'activités ;
- évaluation d'un appartement à refaire dans une copropriété avec des travaux de façades, des charges importantes.

### JOUR 1

#### CORRELATION ENTRE LA MISSION DEFINIE DANS L'OFFRE DE MISSION ET LE RAPPORT

- Analyse de l'offre de mission, objectifs, tarifs...
- Reprise de l'objet de la mission,
- Corrélation avec la conclusion
- Rédaction d'une offre de mission type

#### FOCUS SUR L'ANALYSE DU MARCHÉ

- Présentation de l'analyse de marché et de ses obligations
- Analyse des sources de données pour présenter le marché

- Segmentation du marché selon le type de produit (appartement, maison, terrain, immeuble...)
- Utilisation d'Excel pour analyser et présenter son marché
- Rédaction de l'analyse de marché avec positionnement du bien sur ce marché

#### FOCUS SUR L'ANALYSE D'URBANISME

- Quels documents demander? Consulter? Quels éléments reprendre?
- Comment rédiger la conclusion
- Rédaction d'un paragraphe type





## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



# ÉVALUATION DES BIENS D'HABITATION - PERFECTIONNEMENT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.  
15 participants maximum.



### PRÉREQUIS :

Avoir des connaissances dans le domaine de l'immobilier ou avoir suivi la formation « Évaluation des biens d'habitation - Débutant ».



### MOYENS TECHNIQUES :

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.

La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## PROGRAMME (SUITE)



### JOUR 2

#### FOCUS SUR LE DESCRIPTIF

- Quel type de présentation ?
- Comment l'organiser ?
- Quel type de descriptif ?
- Quelle surface retenir ?
- Quelle responsabilité ?
- Conformité avec les autorisations d'urbanisme obtenues ?
- Rédaction d'un paragraphe-type

#### FOCUS SUR LES METHODES DEVELOPPEES

- Quelles sont les méthodes utilisées ?
- La méthode comparative et la pratique des ajustements
- Détail de la méthode par capitalisation ?
- Justification du choix du taux ; rédaction détaillée
- Comment les présenter ?
- Comment les justifier ?
- Quels éléments développer ?
- Rédaction d'un paragraphe de conclusion type par méthode

#### FOCUS SUR LA CONCLUSION

- Quels impacts des l'analyse juridique sur la valeur ?
- Confrontation dès résultats obtenus avec l'analyse de marché précédente
- Comment rédiger la conclusion
- Rédaction d'un paragraphe type

#### ANALYSE CRITIQUE D'UN RAPPORT REALISE PAR UN TIERS

- Grille de lecture du rapport
- Eléments clés à vérifier
- Quel ton donné au rapport ?
- Quel style utilisé ?
- Quel est le résultat recherché ?
- Confrontation de ses résultats avec le confrère
- Utilisation des techniques de CNV (communication non violente)
- Comment rédiger la conclusion

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# LA MÉTHODE DU CASH-FLOW

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Comprendre le contexte particulier des biens susceptibles de générer des revenus
- ✓ Maîtriser les techniques financières d'évaluation
- ✓ Appréhender le raisonnement « investisseur »
- ✓ Permettre de vous impliquer dans un projet foncier à enjeu financier

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS, spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV-TRV Tegova, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur l'évaluation immobilière (Le Moniteur, Lexis Nexis...). Il participe aux travaux du LIFTI

## PROGRAMME

Les outils de l'évaluation - Rappel des méthodes classiques d'évaluation - Les limites des méthodes comparatives

JOUR 1 9h-12h30

Les outils de l'évaluation - Rappel des méthodes classiques d'évaluation - Les limites des méthodes comparatives

### ■ Quand recourir aux méthodes financières ?

- Biens éligibles au marché locatif
- Objectif de meilleure valorisation du bien

### ■ Le nouveau marché immobilier

### ■ Les concepts financiers au service de l'évaluation

- Le taux d'actualisation
  - Principe
  - Mode de détermination
- La notion de taux de rendement interne
  - Principe
  - Mode de détermination

12h30-14h  Déjeuner

JOUR 1 14h-17h30

### ■ La méthode du « Free Cash-Flow Discounted »

### ■ Les flux de trésorerie libérée

- Les Cash-flow positifs
  - principaux postes de recettes
  - le marché locatif
  - ratios à pratiquer

- Les Cash-Flow négatifs
  - principaux postes de recettes
  - ratios à pratiquer
- Les Cash-Flow libérées actualisés





## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# LA MÉTHODE DU CASH-FLOW

## PROGRAMME (SUITE)

**DURÉE :** 14 heures en présentiel

**COÛT DE LA FORMATION :**  
900 € TTC soit 750 € HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaire ou négociateur  
15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



**JOUR 2 9h-12h30**

- **La valeur future résiduelle**
  - Principe
  - Méthode de calcul
- **Modalités de mise en pratique**

12h30-14h Déjeuner

**JOUR 2 14h-17h30**

- **Modèle « Excel de Cash-Flow Actualisés »**
- **Cas de reformulation comportant une évaluation par le Cash-Flow**
- **Cas pratiques méthodologiques et corrigés**

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUATION DU FONCIER : CHARGE FONCIÈRE ET COMPTE À REBOURS



**DURÉE :** 14 h en présentiel.



**COÛT DE LA PRESTATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**

Experts notariaux en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude, la valorisation du foncier tant à l'échelle locale que nationale. 15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.  
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis.  
La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.

**OBJECTIFS :**

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Comprendre la nature particulière des actifs fonciers.
- ✓ Expertiser la valeur du foncier.

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS est un spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV-TRV Tegova, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur le foncier (Le Moniteur, Lexis Nexis...).

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### JOUR 1

#### LA VALEUR DU FONCIER PAR L'APPROCHE MARCHÉ

- **La notion de foncier**
  - Règles d'urbanisme
  - Notion de terrain à bâtir
  - Notion de terrain encombré
  - Notion de terrain inconstructible
- **La méthode par la valeur du terrain**
  - Méthode comparative directe (lots constructible)

- Méthode comparative par la surface de terrain
- Méthode comparative par la charge foncière
- **La problématique fiscale de la différenciation du foncier et du bâti**
  - Étude de la jurisprudence
  - Examen des méthodes alternatives admises





## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUATION DU FONCIER : CHARGE FONCIÈRE ET COMPTE À REBOURS

## PROGRAMME (SUITE)

**DURÉE** : 14 h en présentiel.

**COÛT DE LA PRESTATION** :  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ** :  
Experts notariaux en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude, la valorisation du foncier tant à l'échelle locale que nationale. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS** :  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES** :  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** :  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION** :  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS** :  
Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.  
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis.  
La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.



### JOUR 2

#### PROBLÉMATIQUE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA PROMOTION IMMOBILIÈRE

##### ■ Le compte à rebours promoteur et rénovation

- L'étude capacitaire du terrain
- Recettes du bilan promoteur : analyse du marché VEFA et « Neuf », quantification des recettes attendues du projet
- Charges du bilan promoteur :
  - postes de travaux (construction)
  - postes de gestion,
  - postes financiers

##### ■ Le compte à rebours aménageur

- Recettes du bilan aménageur : quantification des recettes attendues du projet
- Charges du bilan aménageur :
  - postes de travaux (aménagement)
  - postes de gestion,
  - postes financiers

##### ■ Le compte à rebours lotisseur

- Recettes du bilan lotisseur : quantification des recettes attendues du projet
- Charges du bilan lotisseur :
  - postes de travaux (aménagement)
  - postes de gestion,
  - postes financiers

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# ÉVALUATION DES LOCAUX COMMERCIAUX ET TERTIAIRES - DÉBUTANT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Clercs de notaire -  
Gestionnaires et négociateurs  
immobiliers.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre  
cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en  
salle par vidéoprojecteur sur  
Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif  
(questions/réponses). Étude de  
cas pratiques selon la répartition  
suivante : 70% théorie / 30%  
pratique. Projection du cours  
sur écran (vidéoprojecteur)  
accompagnée le plus souvent d'un  
support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des  
compétences est réalisée au cours  
de la formation au travers d'un  
QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles  
jusqu'à 48 heures avant le début de  
la formation.  
Un bon de commande vous sera  
envoyé à l'issue de votre inscription.  
La convocation à la formation  
vous sera adressée environ 15 jours  
avant le début de la formation  
accompagnée de la convention de  
formation qui sera à nous retourner  
signée.  
Les supports de cours vous seront  
adressés au plus tard le jour de la  
formation.  
A l'issue de la formation et sous  
réserve de la réception de la feuille  
d'émargement signée, un certificat  
de réalisation (attestation de  
présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la  
formation et envoyée par courrier à  
l'office.

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier et analyser les documents de travail indispensables dans le cadre de l'évaluation des locaux commerciaux et tertiaires.
  - ✓ Identifier les différents types de locaux commerciaux et tertiaires.
  - ✓ Analyser les baux commerciaux.
  - ✓ Mettre en œuvre les méthodes d'évaluation appropriées à ce type d'actifs immobiliers.
- Rédiger un rapport d'expertise pour des locaux commerciaux et tertiaires.

**PÉDAGOGIE :** Équipe pédagogique d'ADNOV et/ou expert reconnu en évaluation immobilière, enseignant dans les cursus immobiliers.

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### Jour 1 - Fondements économiques et juridiques

#### JOUR 1 9h-12h30

##### RAPPELS

- Charte de l'expertise en évaluation immobilière
- Principales bases de travail : titre de propriété, documents cadastraux, plans/état de surfaces, état locatif (loyer/charges récupérables et non récupérables/avenants), audits techniques, documents d'urbanisme, autorisations d'urbanisme commercial, réglementation ERP.

##### TYPLOGIE DES LOCAUX COMMERCIAUX

- Boutiques en centre urbain
- Surfaces en zones commerciales périphériques, supermarchés/hypermarchés
- Centres commerciaux : enseignes « locomotives » et « satellites »
- Hôtels (catégorie 1 à 4 étoiles/luxes), autres établissements d'hébergement
- Locaux monovalents

12h30-14h  Déjeuner

#### JOUR 1 14h-17h30

##### TYPLOGIE DES LOCAUX TERTIAIRES

- Bureaux / immeubles de rapports
- Entrepôts
- Locaux d'activités

##### CONSÉQUENCES DU STATUT DES BAUX COMMERCIAUX SUR LE JUGEMENT DE VALEUR

Clause de destination, durée du bail, fixation du loyer, transfert éventuel des charges et travaux sur le locataire, Incidences récentes de la jurisprudence.

##### DROIT AU BAIL (ET LIEN AVEC LA VALEUR LOCATIVE DE MARCHÉ)

- Distinction avec le pas de porte ou le droit d'entrée
- Facteurs de la valeur



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013  
du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.  
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

ADNOV | AV Formation  
LE CATALOGUE 2024



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUATION DES LOCAUX COMMERCIAUX ET TERTIAIRES - DÉBUTANT

## PROGRAMME (SUITE)



### Jour 2 - Mise en pratique - valorisation des murs commerciaux/tertiaires (libres et/ou occupés)

#### JOUR 2 9h-12h30

##### ÉVALUATION DE LA VALEUR LOCATIVE DE MARCHÉ

- Locaux commerciaux classiques (en pied d'immeuble/centre urbain) : pondération des surfaces et méthode de valorisation

- Locaux à usage tertiaires classiques
- Locaux commerciaux spécifiques (hôtel, cinémas) : application de la méthode par fixation d'une quote-part de loyer admissible par rapport au chiffre d'affaires et/ou à la MBE de l'exploitation commerciale

12h30-14h  Déjeuner

#### JOUR 2 14h-17h30

##### ÉVALUATION DE LA VALEUR VÉNALE DES BIENS LIBRES

- Méthode par le rendement
- Méthode par comparaison directe
- Tentative de synthèse intermédiaire des méthodes
- Ajustements

##### ÉVALUATION DE LA VALEUR VÉNALE DES BIENS OCCUPÉS (COMPTE TENU DE L'ÉTAT LOCATIF)

- Évolution de la notion d'immeuble de rapport
- Analyse préalable des baux (lot par lot) – informations particulières à collecter
- Économie de loyer (sous-loyer ou sur-loyer) et actualisation
- Détermination de la valeur vénale occupée après intégration (ou non) de l'économie de loyer actualisée

##### CONCLUSION

Conservation de la valeur des biens en l'état (après synthèse des méthodes) ou opportunité de reconversion foncière (après évocation du risque d'indemnité d'éviction).

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



**DURÉE** : 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION** : 900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ** :  
Notaires - Clercs de notaire -  
Gestionnaires et négociateurs  
immobiliers.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS** :  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre  
cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES** :  
Formation dispensée en  
salle par vidéoprojecteur sur  
Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** :  
Cours magistral et interactif  
(questions/réponses). Étude de  
cas pratiques selon la répartition  
suivante : 70% théorie / 30%  
pratique. Projection du cours  
sur écran (vidéoprojecteur)  
accompagnée le plus souvent d'un  
support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION** :  
Une évaluation de l'acquisition des  
compétences est réalisée au cours  
de la formation au travers d'un  
QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS** :  
Inscription sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles  
jusqu'à 48 heures avant le début de  
la formation.  
Un bon de commande vous sera  
envoyé à l'issue de votre inscription.  
La convocation à la formation  
vous sera adressée environ 15 jours  
avant le début de la formation  
accompagnée de la convention de  
formation qui sera à nous retourner  
signée.  
Les supports de cours vous seront  
adressés au plus tard le jour de la  
formation.  
A l'issue de la formation et sous  
réserve de la réception de la feuille  
d'émargement signée, un certificat  
de réalisation (attestation de  
présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la  
formation et envoyée par courrier à  
l'office.



## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



# ÉVALUATION DES LOCAUX COMMERCIAUX ET TERTIAIRES - PERFECTIONNEMENT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Clercs de notaire -  
Gestionnaires et négociateurs  
immobiliers.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Avoir des connaissances dans  
le domaine de l'immobilier ou avoir  
suivi la formation «Évaluation des  
locaux commerciaux et tertiaires -  
Débutant».



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en  
salle par vidéoprojecteur sur  
Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif  
(questions/réponses). Étude de  
cas pratiques selon la répartition  
suivante : 70% théorie / 30%  
pratique. Projection du cours  
sur écran (vidéoprojecteur)  
accompagnée le plus souvent d'un  
support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des  
compétences est réalisée au cours  
de la formation au travers d'un  
QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles  
jusqu'à 48 heures avant le début de  
la formation.  
Un bon de commande vous sera  
envoyé à l'issue de votre inscription.  
La convocation à la formation  
vous sera adressée environ 15 jours  
avant le début de la formation  
accompagnée de la convention de  
formation qui sera à nous retourner  
signée.  
Les supports de cours vous seront  
adressés au plus tard le jour de la  
formation.  
A l'issue de la formation et sous  
réserve de la réception de la feuille  
d'émargement signée, un certificat  
de réalisation (attestation de  
présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la  
formation et envoyée par courrier à  
l'office.

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Distinguer le taux de rendement du taux de capitalisation pour adapter les contenus des rapports d'expertise.
- ✓ Déterminer la valeur vénale de murs libres ou occupés.
- ✓ Maîtriser les différentes techniques d'évaluation d'un immeuble existant.
- ✓ Traiter des cas spécifiques d'évaluation : démembrement, contrat de crédit-bail immobilier.

**PÉDAGOGIE :** Équipe pédagogique d'ADNOV et/ou expert reconnu en évaluation immobilière, enseignant dans les cursus immobiliers.

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

*Préambule : rappels sur les étapes essentielles du processus d'expertise en lien avec la Charte de l'Expertise en évaluation Immobilière.*

### JOUR 1 9h-12h30

#### RAPPELS SUR LA TRANSITION ENTRE VALEUR VÉNALE DES MURS LIBRES (OU SUPPOSÉS LIBRES D'OCCUPATION) ET VALEUR VÉNALE DES MURS OCCUPÉS (SELON LEUR ÉTAT LOCATIF ACTUEL)

- Retour sur la distinction entre le taux de rendement et le taux de capitalisation (théorique ou effectif)
- Techniques d'évaluation de la valeur vénale des murs « occupés » (VVO) : illustrations pratiques
- Prise en compte éventuelle du risque de provision pour vacances locatives par rapport à la valeur vénale des murs libres (VVL)

12h30-14h



Déjeuner

### JOUR 1 14h-17h30

#### PRÉSENTATION DES HYPOTHÈSES ALTERNATIVES D'ÉVALUATION D'UN IMMEUBLE EXISTANT

- Modalités d'expertise d'un immeuble commercial/tertiaire à restructurer
- Processus de valorisation d'une friche (urbaine ou périurbaine)





## IMMOBILIER Expertise



J'ACQUIERS LES COMPÉTENCES



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# ÉVALUATION DES LOCAUX COMMERCIAUX ET TERTIAIRES - PERFECTIONNEMENT



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Clercs de notaire -  
Gestionnaires et négociateurs  
immobiliers.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Avoir des connaissances dans  
le domaine de l'immobilier ou avoir  
suivi la formation «Évaluation des  
locaux commerciaux et tertiaires -  
Débutant».



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en  
salle par vidéoprojecteur sur  
Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif  
(questions/réponses). Étude de  
cas pratiques selon la répartition  
suivante : 70% théorie / 30%  
pratique. Projection du cours  
sur écran (vidéoprojecteur)  
accompagnée le plus souvent d'un  
support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des  
compétences est réalisée au cours  
de la formation au travers d'un  
QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles  
jusqu'à 48 heures avant le début de  
la formation.  
Un bon de commande vous sera  
envoyé à l'issue de votre inscription.  
La convocation à la formation  
vous sera adressée environ 15 jours  
avant le début de la formation  
accompagnée de la convention de  
formation qui sera à nous retourner  
signée.  
Les supports de cours vous seront  
adressés au plus tard le jour de la  
formation.  
A l'issue de la formation et sous  
réserve de la réception de la feuille  
d'émargement signée, un certificat  
de réalisation (attestation de  
présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la  
formation et envoyée par courrier à  
l'office.

## PROGRAMME (SUITE)



**JOUR 2 9h-12h30**

### CAS SPÉCIFIQUES D'ÉVALUATION DES DÉMEMBRÉMENTS DE PROPRIÉTÉ : ZOOM SUR LE BAIL À CONSTRUCTION ET LE BAIL EMPHYTÉOTIQUE

- Fixation initiale de la redevance de location du terrain
- Techniques d'évaluation des droits du preneur (sur la ou les constructions)
- Techniques d'évaluation des droits du bailleur (sur le terrain d'assiette)

12h30-14h  Déjeuner

**JOUR 2 14h-17h30**

### VALORISATION DU DROIT À CESSIION D'UN CONTRAT DE CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER

- Analyse des possibilités de cession du contrat
- Liens entre valeur vénale du bien en pleine propriété et droits à cession du contrat par le crédit-preneur
- Évaluation du droit à cession

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**  Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER Expertise



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# INITIATION À L'URBANISME : COMPRENDRE LES DOCUMENTS INDISPENSABLES AU NÉGOCIATEUR ET EXPERT EN IMMOBILIER



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Collaborateurs de notaires.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier et analyser les documents d'urbanisme opérationnels nécessaires pour porter une juste valeur.
- ✓ Rédiger le paragraphe urbanisme d'un rapport d'évaluation avec sa conclusion exploitable.

**PÉDAGOGIE :** Jérôme VIGNOLLES, Expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Montpellier et de la Cour d'Appel Administrative de Marseille.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

#### JOUR 1 9h-12h30

##### LES RÈGLES GÉNÉRALES DE L'OCCUPATION DES SOLS ET DE L'ESPACE

##### COMPRENDRE LES DOCUMENTS D'URBANISME ET LEUR HIERARCHIE

- RNU
- Carte Communale
- PLU
- PLH
- PDU
- PLUI
- PADD
- OAP
- SCOT
- Loi Montagne/Littoral
- DTA chartes parcs naturels régionaux, parcs nationaux, SDAGE

12h30-14h  Déjeuner

#### JOUR 1 14h-17h30

##### OUTILS DE L'AMENAGEMENT

- Intervention foncière
  - Droit de préemption
  - Emplacement réservé
  - Expropriation
- ZAD
- Délaissement
- ZAC
- Taxe d'aménagement





## IMMOBILIER Expertise



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires - Collaborateurs de notaires.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# INITIATION À L'URBANISME : COMPRENDRE LES DOCUMENTS INDISPENSABLES AU NÉGOCIATEUR ET EXPERT EN IMMOBILIER

## PROGRAMME (SUITE)



### JOUR 2 9h-12h30

#### QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX

- Quelles autorisations pour les constructions nouvelles ?
- Quelles autorisations pour les travaux réalisés sur des constructions existantes ?
- Quelles autorisations pour les travaux et aménagements affectant l'utilisation du sol ?
- Quelles autorisations pour les divisions foncières et lotissements ?
- Quelles autorisations pour les démolitions ?
- Quelles surfaces utilisées ?

12h30-14h  Déjeuner

### JOUR 2 14h-17h30

#### LES RÈGLES DE PRESCRIPTION

#### CAS PRATIQUES AVEC MISE EN SITUATION ET RÉDACTION DE L'ANALYSE DES RÈGLES APPLICABLES AINSI QUE DE SA CONCLUSION.

#### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER Expertise



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# BAUX À LONG TERME DE DROIT RÉEL BAIL EMPHYTÉOTIQUE ET À CONSTRUCTION

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Mesurer les enjeux juridiques des baux à long terme.
- ✓ Déterminer le bon niveau de la redevance et en cours de bail de calculer les droits du bailleur et ou du preneur.

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS est un spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV-TRV Tegova, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur le foncier (Le Moniteur, Lexis Nexis...).

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (cas pratiques).

### JOUR 1

#### RÉGIMES JURIDIQUES ET CONCEPTS FINANCIERS

- **Caractéristiques communes des conventions**
- **Différences entre les différents modèles**
- Enjeux patrimoniaux et économiques liés aux baux constitutifs de droit réel

- Examen de la situation du bailleur
- Examen de la situation du preneur
- Enjeux fiscaux des différents modèles
- **Concepts financiers**
- Rendement
- Capitalisation
- Actualisation

### JOUR 2

#### LES INCIDENCES FINANCIÈRES PORTANT SUR LES BAUX CONSTITUTIFS DE DÉTERMINATION DE LA REDEVANCE INITIALE

- **Méthode de l'apport net**
- Principe
- Mécanisme
- **Méthode du partage des « Cash-Flow »**
- Principe
- Mode de calcul
- **Modélisation du calcul sous « Excel »**
- **Cas pratiques tirés de cas réels**

#### DÉTERMINATION DES DROITS EN COURS DE BAIL

- **Méthodes classiques**
- **Méthode patrimoniale**
- Principe
- Mode de détermination
- **Méthode « financière » par les « Cash-Flow »**
- Principe
- Mode de détermination
- **Modélisation du calcul sous « Excel »**
- **Cas pratiques tirés de cas réels**

#### SITUATION PARTICULIÈRE DU BAIL À L'ENVERS

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



### PUBLIC CONCERNÉ :

Experts notariaux en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des exploitations rurales et des sites péri-urbains tant à l'échelle locale que nationale. 15 participants maximum.



### PRÉREQUIS :

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



### MOYENS TECHNIQUES :

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.

La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Expertise



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



### **PUBLIC CONCERNÉ :**

Experts notariaux en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des exploitations rurales et des sites péri-urbains tant à l'échelle locale que nationale. 15 participants maximum.



### **PRÉREQUIS :**

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



### **MOYENS TECHNIQUES :**

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



### **MÉTHODES D'ÉVALUATION :**

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



### **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.

La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



# ÉVALUATION DES BIENS RURAUX ET PÉRI-URBAINS

## **OBJECTIFS :**

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Analyser la nature particulière des actifs ruraux et péri-urbains.
- ✓ Maîtriser les techniques d'évaluation des biens ruraux et péri-urbains.
- ✓ Cerner tous les éléments à prendre en compte lors de la rédaction d'un rapport d'expertise.
- ✓ S'impliquer dans la négociation des biens ruraux et péri-urbains pour son client.

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS est un spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV-TRV Tegova, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur le foncier (Le Moniteur, Lexis Nexis...).

## **PROGRAMME**

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### **JOUR 1**

#### **ÉVALUATION DES BIENS RURAUX**

- **Valeur des terres et observation des marchés**
  - Facteurs économiques de la valeur des terres
  - Facteurs juridiques de la valeur
  - Problématique des marchés péri-urbains et des terrains privilégiées
  - Segmentation des marchés et bases de données

#### ■ **Évaluation des terres exploitées**

- Les terres de cultures
- Les cultures spéciales
- Les vignes
- Les forêts

#### ■ **Évaluation des exploitations agricoles**

- Exploitation comprenant des bâtis d'exploitation
- Exploitation comprenant des bâtis d'exception
- Grands domaines

### **JOUR 2**

#### **ÉVALUATION DES TERRAINS D'AGRÈMENT, DES BIENS EN ZONES LITTORALES ET PÉRI-URBAINES**

- **Évaluation des terrains d'agrément**
  - Les campings
  - Les parcs et jardins
  - Les bois taillis
  - Les terrains de chasse
  - Les landes
  - Les terrains non constructibles
- **Évaluation des biens en zone littorale et ilienne**
  - Spécificité du marché

- Rôle du conservatoire du littoral
- Méthodes d'évaluation

#### ■ **Évaluation des biens en zone péri-urbaine**

- Terrains privilégiés**
  - Définition
  - Méthode d'évaluation
- Biens particuliers**
  - Biens de caractère
  - Biens à marché de niche
  - Domaine à vocation touristique et ou de loisirs

## **GESTION DU HANDICAP**

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUATION GLOBALE DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITÉS LOCALES

 **DURÉE :** 14h en présentiel.

 **COÛT DE LA PRESTATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :**  
Experts notariaux en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens appartenant aux collectivités locales  
15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée.  
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.  
Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Comprendre la nature particulière des actifs immobiliers des collectivités locales.
- ✓ Expertiser la valeur de ces biens.

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS est un spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV-TRV Tegova, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur le foncier (Le Moniteur, Lexis Nexis...).

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### JOUR 1

#### CARACTÉRISATION DES TYPES DE BIENS CONCERNÉS ET PANORAMA DES MÉTHODES ADAPTÉES

##### ■ Caractérisation des types de biens concernés

- Biens relevant du secteur « marchand »
- Biens relevant du secteur « non marchand »
- Biens exceptionnels « rares ou à marchés atypiques »
- Biens grevés de droits

##### ■ Revue des principales méthodes d'évaluation adaptées aux types de biens concernés

- Méthodes comparatives ;
  - par approche synthétique
  - par approche analytique
- Méthodes financières
  - capitalisation
  - cash-flow
- Méthodes par les coûts
  - compte à rebours
  - reconstitution du coût de revient

### JOUR 2

#### MISES EN SITUATION TIRÉS DE L'EXPÉRIENCE DU FORMATEUR

##### ■ Biens non marchands

- Collège et structure d'enseignement
- Gendarmerie
- Tribunal d'instance
- Préfecture
- Musée
- Château musée

##### ■ Biens marchands

- Réserves foncières
- Château résidentiel ou hôtelier
- Hôtel particulier
- Domaine à vocation touristique et ou de loisirs
- Complexe golfique
- Aéroport

##### ■ Sites particuliers non reproductibles (Dune du Pila, Colorado provençal, Fort Boyard, Toit de l'Arche, ...)

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**  Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 



## IMMOBILIER Expertise



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# PRINCIPES D'ÉVALUATION DES INDEMNITÉS D'EXPROPRIATION



**DURÉE :** 14h en présentiel.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**

Notaires, experts immobiliers, collaborateurs de notaires  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**

Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscription sur :

<https://formation.adnov.fr/>

à l'aide de vos codes ID.NOT.

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.

La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

**OBJECTIFS :**

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser la valorisation des indemnités dues dans le cadre d'une expropriation.
- ✓ Maîtriser le calcul des indemnités accessoires dues aux expropriés.

**PÉDAGOGIE :** Jérôme VIGNOLLES, Expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Montpellier et de la Cour d'Appel Administrative de Marseille.

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

**JOUR 1 9h-12h30**

### PRÉSENTATION DU CONTEXTE, LE PRINCIPLE DIRECTEUR ÉTABLI PAR L'ARTICLE L.13-13 (C. EXPROPRIATION)

### LES DIFFÉRENTES INDEMNITÉS :

- Indemnité principale
- Indemnité de emploi
- Situation des locataires
- Les indemnités accessoires

12h30-14h  Déjeuner

**JOUR 1 14h-17h30**

### LES DIFFÉRENTES DATES APPLICABLES

- Date de référence
- Date de l'évaluation
- Date de transfert de la propriété

### LE MÉCANISME LÉGAL DE L'ÉVALUATION

- La qualification légale de terrain à bâtir
- La notion de terrains en situation privilégiée
- L'effet d'un plan d'urbanisme dolosif
- Exercice du droit de réquisition totale
- Exercice du droit de rétrocession
- Cas de l'emplacement réservé





## IMMOBILIER Expertise

JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# PRINCIPES D'ÉVALUATION DES INDEMNITÉS D'EXPROPRIATION

**DURÉE** : 14h en présentiel.

**COÛT DE LA FORMATION** : 900€ TTC soit 750€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ** : Notaires, experts immobiliers, collaborateurs de notaires  
15 participants maximum.

**PRÉREQUIS** : Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES** : Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** : Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION** : Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS** : Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.

La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## PROGRAMME (SUITE)



**JOUR 2** 9h-12h30

### LES DISPOSITIONS RESTRICTIVES

- Peut-on prendre en compte les améliorations ?
- La procédure d'urgence
- La notion de marché légal
- La notion de changement de valeur d'un secteur
- L'opposabilité des déclarations antérieures, de l'origine de propriété récente
- Les situations particulières (équipements sportifs, locaux d'habitation pour lesquels des mesures de police ont été prescrites...)

12h30-14h Déjeuner

**JOUR 2** 14h-17h30

### MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Les immeubles bâtis
- Cas particulier des immeubles insalubres
- Les terrains à bâtir
- Les terrains à urbaniser
- Les terrains en situation privilégiée
- Les tréfonds
- Fonds de commerce et droit au bail
- Les indemnités accessoires : dépréciation du surplus ; perte de chance ; en matière d'exploitation rurale ; en matière d'exploitation commerciale...

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise

JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ZOOM SUR L'EXPERTISE JUDICIAIRE : PRÉREQUIS, FORMALISME ET SPÉCIFICITÉS DES RAPPORTS

**DURÉE :** 14h en présentiel.

**COÛT DE LA FORMATION :**  
900€ TTC soit 750€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires et collaborateurs réalisant régulièrement des rapports d'expertise immobilière et souhaitant déposer une demande d'inscription à la liste des experts agréés près d'une Cour d'Appel. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation dispensée en salle par vidéoprojecteur sur Powerpoint et paperboard.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**

Inscription sur :  
<https://formation.adnov.fr/>  
à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les différentes étapes d'une procédure judiciaire dans le cadre d'une évaluation immobilière.
- ✓ Rédiger des rapports d'expertise judiciaire conformes à la demande des magistrats.
- ✓ Accomplir sa mission et gérer sa relation avec les parties impliquées.

## PÉDAGOGIE : Expert judiciaire.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

**JOUR 1 9h-12h30**

#### RAPPEL DE PROCÉDURE

- Règles générales du fonctionnement et d'organisation

12h30-14h Déjeuner

**JOUR 1 14h-17h30**

#### L'EXPERTISE

- Pratique de l'expertise en matière civile:
  - Introduction

- Principes regissant l'expertise civile
- Déroulement de l'expert
- Autres types de mission

**JOUR 2 9h-12h30**

#### L'EXPERT

- Nomination
- Statut juridique

- Statut fiscal et social
- Déontologie

12h30-14h Déjeuner

**JOUR 2 14h-17h30**

#### RAPPORTS

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



**JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# PRINCIPES D'ÉVALUATION DES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier les troubles anormaux de voisinage.
- ✓ Connaître et mesurer les impacts sur la valorisation d'un bien immobilier.
- ✓ Assurer son rôle d'expert et de conseil auprès de sa clientèle en portant à sa connaissance les troubles identifiés, les conséquences sur la valeur, les recours possibles.

**PÉDAGOGIE : Jérôme VIGNOLLES, Expert judiciaire auprès de la Cour d'Appel de Montpellier et de la Cour d'Appel Administrative de Marseille.**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

9h-12h30

### LA THÉORIE DES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE

- Définition selon les textes
- Qu'est-ce qu'un trouble ?
- Le caractère anormal
- L'identification des troubles anormaux de voisinage

### LA RÉPARATION

- L'action en responsabilité
- La prescription
- Les modes de réparation

### LES TROUBLES ANORMAUX DE VOISINAGE ET L'EXPERT

- Dans quels cas est-il appelé ? Ses compétences, son savoir, ses techniques, sa mission

12h30-14h Déjeuner

14h-17h30

### L'ANALYSE ET LA MÉTHODE D'INDEMNISATION

#### EXEMPLES DE CAS

- Exposition de cas
- Analyse

#### ESTIMATION DE L'INDEMNISATION

- Selon les Experts judiciaires
- Prise en compte de l'environnement
- Diminution significative de la valeur du bien

- Méthodologie
  - Recherche de l'état antérieur
  - Quantification objective des modifications apportées
  - Évaluation des préjudices (méthode globale, méthode par décomposition)
- Définition des différents environnements
- Tableau récapitulatif

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires - Collaborateurs de notaires. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

**ADNOV | AV Formation**  
LE CATALOGUE 2024



## IMMOBILIER Expertise



**JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# RISQUES D'EFFONDREMENT URBAIN VÉTUSTÉ DES BIENS IMMOBILIERS OU CATASTROPHES NATURELLES

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les différents risques d'effondrement sur le bâti urbain.
- ✓ Réaliser tout audit sur des biens immobiliers qui pourra l'aider dans la détermination de la valeur des biens à expertiser.

**PÉDAGOGIE : Madame Dominique BOUSSUGE est PATHOLOGISTE - EXPERTE TECHNIQUE & SCIENTIFIQUE BATIMENTS & OUVRAGES D'ART à l'Institut International des Experts.**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### RECONNAITRE LES DIFFÉRENTES FISSURES

- La norme des fissures
- La reconnaissance de la dangerosité d'une fissure
- Les causes d'une fissure structurelle

### L'INVERSION GEOMAGNETIQUE ET L'ACCELERATION DES CATASTROPHES NATURELLES

- La modification climatique et les risques
- Le béton armé et les orages magnétiques
- Les signes avant-coureurs à surveiller

### LES EFFONDREMENTS DE BALCONS

- Les causes d'effondrements
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- Les reprises d'étalement des balcons

### LA RUPTURE DES MODILLONS

- Les causes de rupture
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- Le matériel de contrôle

### L'EFFONDREMENT DES MURS DE SOUTÈNEMENT

- Les causes
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- Les reprises d'étalement des murs de soutènement

### L'EFFONDREMENT DES BÂTIS URBAIN

- Les causes
- Les signes avant-coureurs à surveiller
- La stabilisation des murs de structure

### LE COMPORTEMENT DU BETON FACE A UN INCENDIE

- La réaction du béton
- Les transformations du béton sous de hautes températures

### L'INSTABILITE DES BÂTIS FACE AUX SEISMES

- Les signes avant-coureurs à surveiller
- La reconnaissance des fissures sur un bâti suite à un séisme
- Les points faibles sur un ouvrage bâti

### LES INONDATIONS ET LES DEGATS INVISIBLES DU BÂTI

- La reconnaissance des dégâts invisibles du bâti
- Le risque sur la structure
- Les précautions à ne pas prendre
- Les précautions à prendre
- Les recommandations
- La sécurité des personnes et la zone refuge
- La méthodologie de sauvegarde des bâtis

### LES NORMES ET D.T.U

### QCM

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

**ADNOV | AV Formation**  
LE CATALOGUE 2024

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Négociateurs et experts en évaluation immobilière ou tous acteurs de l'immobilier 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a aucun prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée.

Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Expertise

 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUATION DES BIENS EXCEPTIONNELS

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Analyser la nature particulière des actifs immobiliers à caractère exceptionnel.
- ✓ Déterminer les méthodes d'évaluation adaptées à ce type de bien.
- ✓ Expertiser la valeur de ses biens.

**PÉDAGOGIE : Isidro PEREZ MAS est un spécialiste de l'Expertise immobilière et de la Fiscalité au Cabinet IPFEC. Après une carrière au Minefi (Professeur à l'ENI) et à France Domaine, il est expert Certifié REV-TRV Tegova, membre de la CEIF (Chambre des Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière) et est auteur d'ouvrages de références et d'articles spécialisés sur le foncier (Le Moniteur, Lexis Nexis...).**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### CARACTÉRISATION DES TYPES DE BIENS CONCERNÉS

- Biens exceptionnels à reconvertir
- Biens exceptionnels « rares ou à marchés atypiques »

### CARACTÉRISATION DES MÉTHODES ADAPTÉES

- Méthodes comparatives
- Méthodes par le coût de reconstitution
- Méthodes financières

### CAS PRATIQUES TIRÉS DE SITUATIONS RÉELLES

- Ensembles immobiliers à reconvertir (hôpital, sites militaires : casernes, bases aériennes...)

- Ensembles immobiliers à caractère culturel et de loisirs, (musée, cinéma, théâtre, enceinte sportive, centre de congrès...)
- Ensembles immobiliers à caractère industriel (riches, usines, aérodrome...)
- Ensembles immobiliers culturels : Eglise, abbaye...
- Ensembles immobiliers uniques ou rares : Fort Boyard, Aire d'accueil de la Dune du Pilat, Colorado provençal
- Ensembles immobiliers à marché de niche : Châteaux, domaines golifiques, domaines hippiques...
- Ensembles immobiliers d'envergure : Tours de bureaux ou résidentiels...

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Service & appel  
gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** Experts notariaux en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens exceptionnels  
15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

**ADNOV | AV Formation**  
LE CATALOGUE 2024



## IMMOBILIER Expertise

**JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



FORMATION CONTINUE  
HABILITATION 2024

# REVUE D'ACTUALITÉ EN URBANISME

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender l'actualité en matière d'urbanisme.
- ✓ Analyser l'évolution des textes législatifs et réglementaires réformant le foncier, l'aménagement et l'urbanisme.
- ✓ Saisir les impacts de ces évolutions juridiques sur les valorisations immobilières et foncières.

## PÉDAGOGIE : Expert en évaluation immobilière

### PROGRAMME

**Avec la cadence rythmée d'évolution des textes législatifs et réglementaires reformant le foncier, l'aménagement et l'urbanisme, cette formation se veut de faire le point sur ce qui bouge dans ces domaines et impacte directement les valorisations immobilières et foncières.**

#### L'EXPOSÉ SE DÉROULE SOUS FORME DE REVUE D'ACTUALITÉ, ILLUSTRÉE PAR DES EXEMPLES CONCRETS :

- Du PLU au PLUi : quel état des lieux après l'ordonnance du 25 mars 2020 ?
- Quid de la mise en œuvre de la procédure de modification simplifiée du PLU ?
- Les précisions du juge sur l'emploi de la modification simplifiée pour rectifier une erreur matérielle (CE, 31 jan 2020, n°416364).
- POS d'une commune membre d'un EPCI ayant élaboré un PLUi : quelle est la date limite d'applicabilité ?
- Quel document de planification sera applicable après cette limite ?
- Quelle incidence de l'absence d'approbation du PLUi ? Les précisions du Conseil d'Etat sur le délai de validité du POS en cas d'annulation du PLU (CE, avis, 3 avril 2020, 436549).
- Loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités : quelles incidences sur le PLU ?
- Décret et arrêté du 31 janvier 2020 : quelles sont les modifications apportées à la liste et à la définition des sous-destinations des constructions soumises aux PLU ?
- Quid de la distinction des types d'hébergements hôteliers et touristiques selon leur nature ?
- Quelle est la place du PLU parmi les documents de planification après la loi ELAN ?
- Qu'est-ce qu'un PLU en 2020 ? Quels sont les objectifs du PLU en 2020 ?
- Quid de la réforme de la hiérarchie des documents d'urbanisme ?
- Quel assouplissement des règles de constructibilité ?
- Quelles nouvelles dérogations au PLU pour transformer les bureaux en logements ?
- L'illégalité d'un PLU entraîne-t-elle automatiquement l'annulation d'un permis de construire ? CE, 2 octobre 2019, n°420808
- Quelle est l'incidence de la loi Engagement et proximité sur les autorisations d'urbanisme ?
- Quelles nouvelles modalités de régularisation des travaux méconnaissant les règles d'urbanisme : modification de la construction, permis modificatif régularisant les travaux non-conformes ?

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Expertise

**JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# REVUE D'ACTUALITÉ EN URBANISME

## PROGRAMME (SUITE)



- Une astreinte pourrait-elle être prononcée par le maire ? A quelle hauteur ?
- Bâtiment érigé sans permis : le juge judiciaire peut-il prononcer la démolition d'un ouvrage afin de préserver la sécurité des occupants exposés à un risque d'inondation ?
- Proportionnalité : quid de l'atteinte au droit au respect de la vie privée, familiale et du domicile ?
- Qu'en est-il lorsqu'il existe un risque naturel ?
- Cass Civ 3, 16 janvier 2020, n°19-13645
- Certificat d'urbanisme : quid du régime du CU après la loi Elan et de l'arrêt du 5 février 2020 (CE/05/02/20, n°426573) ?
- Pourquoi utiliser les outils de division foncière ?
- Quels sont les avantages du permis valant division ?
- Dans quels cas les divisions issues de ce permis sont-elles soumises à lotissement ?
- Quel est le champ d'application de la division avant permis ?
- Dans quels cas les divisions interviennent-elles simultanément ou successivement ?
- Dans quels cas recourir au lotissement ?
- Quel périmètre prendre en compte ?
- Inclusion des parties déjà bâties ou non : quelles règles ?
- Dans quels cas le lotissement est-il soumis à un permis d'aménager ? A déclaration préalable ? Comment aménager sans division foncière ?
- ZAC : une simplification apportée par la loi ELAN ?
- Opérations réalisées en ZAC et hors ZAC: quelles règles appliquer ?
- Comment articuler ZAC et documents d'urbanisme ? L'acte de création d'une ZAC doit-il respecter le PLU ?
- La modification d'une ZAC entraîne-t-elle modification du PLU ?
- Modification du programme global des constructions en ZAC : quelle est la procédure à suivre ?
- À quelles conditions la modification du périmètre d'une ZAC produit-elle ses effets ?
- Quelles conséquences sur le droit de délaissement d'un propriétaire ?

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620**

Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Expertise



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# LES BASES DE DONNÉES AU SERVICE DE L'ÉVALUATION IMMOBILIÈRE



**DURÉE :** 7h de formation à distance.



**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Négociateurs ou experts en évaluation immobilière ainsi que toute personne impliquée dans l'étude et la valorisation des biens immobiliers.  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Identifier les bases de données existantes avec leurs forces et faiblesses.
- ✓ Gérer et d'exploiter correctement une base de données.
- ✓ Agrémenter ses rendus ou rapports de comparables fiables et explicites.

### PÉDAGOGIE : Expert en évaluation immobilière

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

#### L'APPROCHE ECONOMIQUE SUR LA VALEUR DES BIENS EST LE FONDEMENT DE LA CREATION DE LA BASE PERVAL

- De 1994 à nos jours, des milliers de données et une base qui s'impose comme référence pour le calcul des indices INSEE immobilier depuis 1998
- La structure particulière des données
- Identification facilitée des biens
- Peut-on spatialiser l'analyse ?
- L'optimisation des données
- Quelle qualité de la donnée ?

#### L'OPEN DATA ET LA TRANSFORMATION DE L'ECOSYSTEME DES DONNEES FONCIERES ET IMMOBILIERES

- La lente émergence de l'Open Data du foncier et de l'immobilier
- Les nouvelles sources disponibles
- La transformation de l'écosystème

#### QU'EST-CE QUE DVF ?

- L'origine des données DVF
- Quelles informations contient le fichier ?
- Quelle qualité de la donnée ?

#### LES AUTRES BASES DISPONIBLES

- L'analyse des loyers
- L'analyse des permis de construire,
- L'analyse des risques
- L'analyse de l'urbanisme
- L'analyse des taux de rendement
- Quel est le poids des annonces immobilières dans l'environnement actuel des données immobilières
- Quels sont les outils à la disposition de l'Expert pour apprécier la qualité des annonces immobilières.

#### LE CROISEMENT DES DONNÉES EST SON EXPLOITATION OPTIMISÉE

- Cas pratiques

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise

 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# LES PATHOLOGIES PRIMAIRES LES DÉSORDRES DES FAÇADES ET BALCONS - LA NORME DES GARDE-CORPS



**DURÉE :** 7h de formation à distance.



**COÛT DE LA FORMATION :**  
492€ TTC soit 410€ HT par participant.



**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Négociateurs et experts en évaluation immobilière ou tous acteurs de l'immobilier  
15 participants maximum.



**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.



**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender la terminologie générale des bâtis
- ✓ Appréhender les pathologies de dégradation des bétons

**PÉDAGOGIE :** Madame Dominique BOUSSUGE est **PATHOLOGISTE - EXPERTE TECHNIQUE & SCIENTIFIQUE BATIMENTS & OUVRAGES D'ART à l'Institut International des Experts.**

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

#### LES DÉSORDRES DE FAÇADE

- La norme des enduits de façades
- Les défauts des enduits
- Les structures en pierre
- Les peintures de façades
- La pathologie des peintures de façades
- Les ITE, Isolation Thermique par l'Extérieur
- La pathologie des ITE
- Les façades revêtues en béton
- La pathologie des façades revêtues en béton
- Les désordres de l'enduit ciment

#### LES DÉSORDRES DES BALCONS ET LA NORME DES GARDE-CORPS

- Les effondrements de balcons
- Les balcons en béton armé
- La reconnaissance des pathologies des balcons armés

#### QCM

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise

 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



# ÉVALUER UN BIEN IMMOBILIER IMPACTÉ PAR LE RE-TRAIT DE CÔTE

 **DURÉE :** 9h à distance.

 **COÛT DE LA PRESTATION :**  
660 € TTC soit 550€ HT.

 **PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, experts et toute personne impliquée dans l'étude, la mise en œuvre et la gestion des biens impactés par le retrait de côte. 15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation en classe virtuelle : animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique.  
Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription  
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser les techniques d'évaluation des biens impactés par le re-trait de côte
- ✓ Cerner tous les éléments à prendre en compte
- ✓ Permettre de vous impliquer dans la négociation des biens impactés par le re-trait de côte

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS, Expert REV TEGOVA, membre de la CEIF (Chambre de Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière).  
Auteur d'ouvrages de références en évaluation immobilière et foncière.  
Nommé au Comité juridique du LIFTI.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

#### Séquence 1 (3h)

##### NOTIONS FINANCIÈRES

- Taux de rendement : principes et exemples concrets
- Taux de capitalisation : principes et exemples concrets
- Taux d'actualisation : principes et exemples concrets

- Discounted Cash-Flow : principes et exemples concrets

##### BAIL EMPHYTEOTIQUE

- Mécanisme
- Mode de calcul de la redevance et des droits du bailleur et du preneur



## IMMOBILIER Expertise

JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# ÉVALUER UN BIEN IMMOBILIER IMPACTÉ PAR LE RE-TRAIT DE CÔTE

## PROGRAMME (SUITE)



**DURÉE :** 9h à distance.



**COÛT DE LA PRESTATION :**  
660 € TTC soit 550€ HT.



### PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, experts et toute personne impliquée dans l'étude, la mise en œuvre et la gestion des biens impactés par le trait de côte. 15 participants maximum.



### PRÉREQUIS :

Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.



### MOYENS TECHNIQUES :

Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.



### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.



### MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.



### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.  
Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription  
La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.  
À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé.  
La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



### Séquence 2 (3h)

#### NOTION DU RE-TRAIT DE CÔTE

- Problématique du re-trait de côte
- Impact sur la valeur marché actuel et son évolution

#### PRÉSENTATION DE L'ORDONNANCE DU 6 AVRIL 2022

- Le nouveau droit de préemption
- La décote administrée des biens
- Le bail emphytéotique spécifique

### Séquence 3 (3h)

#### LE TRAIT DE CÔTE PAR L'EXEMPLE

- Évaluation d'un camping
- Évaluation de commerces de proximité
- Évaluation de biens résidentiels
- Évaluation d'un bien exceptionnel

#### RÉFLEXIONS SUR L'IMPACT

- Sur le marché
- Sur la veille foncière
- Sur la relocalisation des biens

#### SYNTHÈSE ET VALIDATION DES ACQUIS (QCM)

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

### POUR PLUS D'INFORMATIONS,

CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise



JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024



# EXPERTISER LA VALEUR FONCIÈRE

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Comprendre la nature particulière des actifs fonciers.
- ✓ Expertiser la valeur du foncier.

**PÉDAGOGIE :** Isidro PEREZ MAS, Expert REV TEGOVA, membre de la CEIF (Chambre de Experts Immobiliers de France) et de l'IFEI (Institut Français de l'Expertise Immobilière).

**Auteur d'ouvrages de références en évaluation immobilière et foncière. Nommé au Comité juridique du LIFTI.**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### 9h-12h30

**LA VALEUR D'UN TERRAIN  
LA NOTION DE CHARGE FONCIÈRE  
ÉVALUER LA DENSITÉ  
CONSTRUCTIBLE D'UN TERRAIN EN  
L'ABSENCE DE COS  
LA DATA AU SERVICE DE  
L'ÉVALUATION FONCIÈRE  
LA MÉTHODE PAR LA COMPARAISON**

- m<sup>2</sup> terrain
- m<sup>2</sup> de surface de plancher
- Le bail emphytéotique spécifique

### ZOOM SUR DES POINTS PARTICULIERS

- Terrains privilégiés
- Terrains encombrés
- Terrains inconstructibles

### POINT SUR LA MÉTHODE DE LA RÉCUPÉRATION FONCIÈRE

- Exercices d'application

### 12h30-14h Déjeuner

### 14h-17h30

**MÉTHODOLOGIE DU COMPTE À REBOURS  
MISE EN PRATIQUE DU COMPTE À REBOURS PROMOTEUR  
MISE EN PRATIQUE DU COMPTE À REBOURS AMÉNAGEUR  
MISE EN PRATIQUE DU COMPTE À REBOURS LOTISSEUR**

- Cas pratiques sur outils Excel

### SYNTHÈSE ET VALIDATION DES ACQUIS (QCM)

### DOCUMENTATION

- Livret de formation comportant :
  - Une présentation didactique des items traités
  - Des exercices pratiques et un quizz comportant un corrigé
  - Des fichiers « Excel » prêts à l'emploi

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

ADNOV | AV Formation  
LE CATALOGUE 2024

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Négociateurs et experts en évaluation immobilière et toute personne impliquée dans l'étude, la valorisation du foncier tant à l'échelle locale que nationale. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation à l'aide de vos codes ID.NOT.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation.

À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Expertise

JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# LA TERMINOLOGIE GÉNÉRALE DU BÂTI

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Maîtriser la terminologie générale du bâti, compétence indispensable pour tout négociateur/expert en immobilier.

**PÉDAGOGIE : Dominique BOUSSUGE, pathologiste internationale, experte technique et scientifique des ouvrages bâtis et ouvrages d'art, protection et sauvegarde du patrimoine mondial. Présidente de l'Institut International des Experts. Formatrice et professeure en école supérieure de l'immobilier.**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### LES ETUDES DE SOLS

- Les différentes missions géotechniques
- L'essai à la plaque
- La carte de garde Hors Gel des Fondations

### LES FONDATIONS

- Fondations superficielles
- Fondations profondes et semi-profondes
- Fondations parasismiques
- Fondations anciennes

### LE BÉTON ET LE BÉTON PRECONTRAIT

- Le béton armé
- Le béton précontraint

### LES DRAINS

- Le drainage des fondations
- Le drainage agricole

### LES PLANCHERS ET LES DALLAGES

- Le plancher hourdis
- Le dallage sur terre-plein
- La dalle pleine
- Le plancher prédalle
- Le plancher bois
- Le plancher collaborant

### LE VIDE SANITAIRE

- La trappe d'accès
- Les ventilations du vide sanitaire

### LES TREMIES ET CHEVÊTRES

- La trémie d'escalier
- La trémie de conduit feux
- La trémie d'ascenseur
- Le chevêtre

### LES TOITURES TERRASSES

- La Toiture terrasse accessible aux piétons
- La Toiture terrasse non accessible aux piétons

### LES BALCONS

- Les oriels
- Les balcons
- Les loggias

### LES SUPPORTS DE BALCONS

- Les modillons
- Les corbeaux

### LES REVÊTEMENTS DE SOL

- Les planchers et parquets
- Les différentes poses

### LA TOITURE

- Le toit
- Le solin

### LES CHARPENTES

- Les fermettes industrielles
- La charpente traditionnelle
- La charpente industrielle
- La charpente béton

### LES LUCARNES

- Les différentes lucarnes

### LES ÉVACUATIONS D'EAUX PLUVIALES

- Les différentes évacuations d'eaux pluviales

### L'ARCHITECTURE DES ANNEES 30 À 2000

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
CONTACTEZ-NOUS AU **0 800 710 620** Service & appel gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état.

**ADNOV | AV Formation**  
LE CATALOGUE 2024

**DURÉE :** 3h30 en visioconférence

**COÛT DE LA PRESTATION :**  
246€ TTC soit 205€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, négociateurs, experts et tout collaborateur de l'office impliqué dans les dossiers immobiliers.  
15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Expertise

JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIS ET SES OBLIGATIONS (LOIS CLIMAT ET RÉSILIENCE)

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :**  
Notaires, négociateurs, experts et tout collaborateur de l'office impliqué dans les dossiers immobiliers.  
15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :**  
Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :**  
Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :**  
Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :**  
Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les évolutions et pathologies du thermique du bâti.
- ✓ Améliorer la thermique du bâti pour répondre à la loi climat et résilience.
- ✓ Donner aux syndicats et à tout acteur du bâti les informations pour faire réaliser le plan pluriannuel des travaux.
- ✓ Planifier les nouvelles obligations en matière d'audit énergétique.
- ✓ Maîtriser les nouvelles procédures issues de la Loi Climat et résilience.

**PÉDAGOGIE :** Dominique BOUSSUGE, pathologiste internationale, experte technique et scientifique des ouvrages bâtis et ouvrages d'art, protection et sauvegarde du patrimoine mondial. Présidente de l'Institut International des Experts. Formatrice et professeure en école supérieure de l'immobilier.

### PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

#### 9h-12h30

##### LES ÉVOLUTIONS THERMIQUE DE NOS BÂTIS

- Le bâti ancien
- Le bâti moderne
- Le bâti dénaturé

##### L'ARCHITECTURE ET SA THERMIQUE

- Le toit, la couverture, la charpente, les combles
- Les murs extérieurs
- Les espaces tampons

##### COMPRENDRE LE COMPORTEMENT HYGROMÉTRIQUE

- Les transferts d'humidité

##### L'HUMIDITÉ PRODUITE PAR L'ACTIVITÉ HUMAINE

- Les pics d'humidité et de condensation
- Le point de rosée

##### L'IMPERMEABILISATION PAR L'EXTÉRIEUR ET L'INTÉRIEUR

- L'isolation par l'intérieur
- L'isolation par l'extérieur

##### LES INFILTRATIONS D'AIR

- Les parois froides
- Les ponts d'entrée

##### LES PONTS THERMIQUES

- Les points singuliers à traiter

##### AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE THERMIQUE

- Quelques points singuliers à améliorer

12h30-14h Déjeuner





## IMMOBILIER Expertise

JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIS ET SES OBLIGATIONS

## PROGRAMME (SUITE)

**DURÉE :** 7h de formation à distance.

**COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

**PUBLIC CONCERNÉ :** Notaires, négociateurs, experts et tout collaborateur de l'office impliqué dans les dossiers immobiliers. 15 participants maximum.

**PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

**MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

**MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

**MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.



14h-17h30

### RÉFORME DU DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- Les dates clés de la Loi Climat et Résilience
- Les Classes et ses performances
- Les obligations d'un DPE COLLECTIF en copropriété
- Les interdictions de mise en location

### LOI N°2021-1104 DU 22 AOÛT 2021

- Infrastructure collective de recharge pour véhicule électrique
- La vente de bâtis ou parties de bâtis à usage d'habitation
- Plan pluriannuel des travaux
- Police de sécurité et de la salubrité des immeubles
- Fonds de travaux
- Le droit de surplomb

### LES EXIGENCES DU DPE

- Comment améliorer l'étiquette du DPE
- Les propositions d'amélioration d'un DPE

### COMMENT AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE DES BÂTIS

- L'isolation par l'extérieur
- L'isolation des combles perdus et rampant
- L'isolation des vides sanitaires et des planchers bas
- Le thermostat d'ambiance
- Le chauffage
- La ventilation mécanique
- Les entrées d'air autoréglables
- L'eau chaude sanitaire
- Les menuiseries extérieures
- Les murs en contact avec un volume non chauffé
- Enduits aux propriétés isolantes
- Les conduits de fumée
- Les vide-ordures

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,**  
**CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620**

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)



## IMMOBILIER Expertise

 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# PATHOLOGIES PRIMAIRES RECONNAISSANCE DES FISSURES - L'HUMIDITÉ, REMONTÉE CAPILLAIRE

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Appréhender les pathologies des fissures et de l'humidité en générale, condensation, remontée capillaire, loi de Jurin, infiltration. Réaliser un audit sur des biens immobiliers, utile dans l'appréciation de la valeur d'un bien.
- ✓ Assurer son rôle d'expert et de conseil auprès de sa clientèle en portant à sa connaissance les troubles identifiés, les conséquences sur la valeur.

**PÉDAGOGIE : Madame Dominique BOUSSUGE est PATHOLOGISTE - EXPERTE TECHNIQUE & SCIENTIFIQUE BATIMENTS & OUVRAGES D'ART à l'Institut International des Experts.**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### RECONNAITRE ET REMEDIER AUX DIFFERENTES FISSURES

- La norme des fissures
- La reconnaissance de la dangerosité d'une fissure
- Les causes d'une fissure structurelle
- Les fissures de dilatation de matériaux en extérieur des bâtis
- Les fissures de dilatation de matériaux en intérieur des bâtis
- Les fissures de carrelage

### RECONNAITRE LES INFILTRATIONS, LA CONDENSATION, LES MONTEES DE NAPPE PHRÉATIQUE, LES INONDATIONS, LES REMONTÉES CAPILLAIRES

- La reconnaissance entre remontée capillaire et loi de Jurin
- Les désordres de la loi de Jurin

- Les désordres de remontées capillaires
- Les champignons cryptogamiques
- Les désordres de montée de nappe phréatique
- Les inondations et les dégâts invisibles du bâti
- Les infiltrations et condensations intérieures
- La condensation et le point de rosée
- Les infiltrations de toiture
- Les infiltrations dans les salles d'eau
- Le tuilage des parquets

### QCM

## GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU 0 800 710 620** 

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#) 

 **DURÉE :** 7h de formation à distance.

 **COÛT DE LA FORMATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** Négociateurs et experts en évaluation immobilière ou tous acteurs de l'immobilier  
15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscription sur : <https://formation.adnov.fr/> à l'aide de vos codes ID.NOT  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription pour vous confirmer que celle-ci est validée. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. À l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera transmis. La facture sera éditée à l'issue de la formation et adressée par courrier à l'office.



## IMMOBILIER Droit

 **JE ME PERFECTIONNE/J'ACTUALISE MES COMPÉTENCES**  
Formation continue pour les experts TEGoVA



DES NOTAIRES



HABILITATION 2024

# LE VIAGER ET SES FORMES ALTERNATIVES

## OBJECTIFS :

À l'issue de la session de formation, le participant sera capable de :

- ✓ Rédiger un acte de vente en viager et garantir le contrat.
- ✓ Déterminer le montant du bouquet et de la rente.
- ✓ Proposer des solutions alternatives au viager classique.

**PÉDAGOGIE : Thierry DELESALLE, président honoraire du 118ème Congrès des Notaires et expert REV TEGOVA.**

**Et/ou Patrick LOTTHE, notaire et expert REV-TEGOVA depuis 2012, délégué du CSN auprès de TEGOVA Bruxelles depuis 2010.**

## PROGRAMME

Les thèmes abordés au cours de la journée se font au travers d'exemples concrets (rapports d'évaluation).

### SÉQUENCE 1 (3 HEURES ENVIRON) :

- **Le viager : aspects juridiques, financiers et fiscaux**
  1. Un contrat de vente avec certaines spécificités.
  2. Comment calculer la rente et « le bouquet ».
  3. Une fiscalité attrayante.

### SÉQUENCE 2 (3 HEURES ENVIRON) :

- **Les formes alternatives au viager classique :**
  4. Démembrement et cession de la nue-propriété.
  5. Les fonds CERTIVIA.

 **DURÉE :** 6 heures de formation à distance.

 **COÛT DE LA PRESTATION :** 492€ TTC soit 410€ HT par participant.

 **PUBLIC CONCERNÉ :** Notaire ou négociateur  
15 participants maximum.

 **PRÉREQUIS :** Il n'y a pas de prérequis pour suivre cette formation.

 **MOYENS TECHNIQUES :** Formation en classe virtuelle: animation dispensée par visioconférence avec projection de supports. Dans ce cadre, la participation à la formation nécessite l'utilisation d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un microphone, ainsi qu'une connexion internet suffisante. Un casque audio est recommandé. Les accès à la classe virtuelle seront adressés par mail aux participants.

 **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :** Cours magistral et interactif (questions/réponses). Exposés théoriques illustrés par des ateliers, étude de cas pratiques selon la répartition suivante : 70% théorie / 30% pratique. Projection du cours sur écran (vidéoprojecteur) accompagnée le plus souvent d'un support numérique.

 **MÉTHODES D'ÉVALUATION :** Une évaluation de l'acquisition des compétences est réalisée au cours de la formation au travers d'un QCM.

 **MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :** Inscriptions sur le site : <https://formation.adnov.fr/>  
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation. Un bon de commande vous sera envoyé à l'issue de votre inscription. La convocation à la formation vous sera adressée environ 15 jours avant le début de la formation accompagnée de la convention de formation qui sera à nous retourner signée. Les supports de cours vous seront adressés au plus tard le jour de la formation. A l'issue de la formation et sous réserve de la réception de la feuille d'émargement signée, un certificat de réalisation (attestation de présence) vous sera envoyé. La facture sera éditée à l'issue de la formation et envoyée par courrier à l'office.

### GESTION DU HANDICAP

Si vous souhaitez des informations pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par écrit à : [organismeformation@adnov.fr](mailto:organismeformation@adnov.fr)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS,  
CONTACTEZ-NOUS AU** **0 800 710 620**

Service & appel  
gratuits

Pour consulter nos statistiques, [cliquez ici](#)

# ADNOV

## AV Formation

### Faisons de la digitalisation votre atout

**Vous le constatez chaque jour, de nouveaux usages digitaux transforment vos missions au service des Français. Face à ces enjeux, nous sommes VOTRE partenaire digital.**

Avec ADNOV, vous bénéficiez de tout le savoir-faire du Groupe ADSN. Nous proposons des solutions digitales performantes, issues de 40 ans au service du notariat.

Nous savons aussi que la meilleure façon de bénéficier des atouts de la digitalisation, c'est d'être bien accompagné.

#### Notre méthode ?

Une relation de proximité assurée par 200 experts ADNOV basés en France, qui vous accompagnent à chaque étape, qui sont disponibles à chaque instant.

Nous sommes votre partenaire aujourd'hui, demain, et chaque fois que vous en aurez besoin.

**Avec ADNOV, concentrez-vous sur ce qui compte vraiment : votre coeur de métier.**

Retrouvez toutes nos formations et inscrivez-vous sur :  
**formation.adnov.fr**

Contactez-nous :

**organismeformation@adnov.fr**

**0 800 710 620**

Service & appel gratuits

**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

SASU au capital de 2 421 820 euros - RCS Aix-en-Provence 381 000 611 • 95 avenue des Logissons - 13107 Venelles cedex • 3 rue de Stockholm - 75008 Paris • Organisme de formation déclaré sous le numéro 93131786013 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.  
• Prim Concept Groupe Repro 9 : 16 rue des Piboules - 13770 Venelles •Photos : © Adobe Stock Photos

DES NOTAIRES



FORMATION CONTINUE  
**HABILITATION 2024**